

FORCES ET SYNERGIES

L'IMPACT DU
SECTEUR
INTERNATIONAL
SUR GENÈVE ET
L'ARC LÉMANIQUE

CAHIER N°3



L'OBSERVATOIRE DE LA FONDATION POUR GENÈVE
«IMPACT» – Cahier N°3

FORCES ET SYNERGIES

L'IMPACT DU SECTEUR INTERNATIONAL SUR GENÈVE ET L'ARC LÉMANIQUE

CAHIER N°3

UNE ÉTUDE ACADÉMIQUE
MENÉE CONJOINTEMENT PAR



Sommaire

Préface	3
Par Ivan Pictet, Président de la Fondation pour Genève	
<hr/>	
Avant-propos	7
Par Yves Flückiger, Professeur, Recteur de l'Université de Genève	
<hr/>	
Résultats de l'étude 1	11
Impact du secteur international sur l'économie genevoise et régionale	
Par Délia Nilles, Directrice adjointe de l'institut Créa et Dyai Conde (Université de Lausanne)	
<hr/>	
Résultats de l'étude 2	35
La Genève internationale: forces et synergies	
Par Cédric Dupont, Professeur, relations internationales/science politique et Yelyzaveta Rubach (IHEID)	
<hr/>	
Conclusions générales	57
<hr/>	
Annexe: liste des acronymes	63
<hr/>	
Remerciements	66
<hr/>	

PRÉFACE

PAR IVAN PICTET

Ce troisième cahier conclut l'étude universitaire menée à l'invitation de la Fondation pour Genève sur l'impact de la Genève Internationale sur l'arc lémanique.

Il aura fallu plus de deux ans de recherche aux Universités de Genève et de Lausanne, à l'IHEID et à l'EPFL, pour mettre en évidence l'importance cruciale du secteur international pour notre économie locale. Pour Genève notamment, il en va pour plus de la moitié du revenu cantonal, des recettes fiscales et des emplois.

A l'évidence, l'axe prioritaire d'une politique publique devrait être de renforcer ce secteur, plutôt que de le voir reculer, ceci en offrant des conditions cadres favorables. Cela implique d'avoir sans cesse à l'esprit les facteurs de vulnérabilité susceptibles de mettre en cause la présence des entreprises étrangères et des organisations internationales sur notre territoire. Cela demande aussi une conscience approfondie des domaines d'activité à développer : ceux qui présentent déjà une densité des acteurs internationaux et offrent une masse critique qui constituent un avantage comparatif déterminant; ceux qui présentent aussi pour l'avenir le plus de potentiel en valeur ajoutée et en emplois.

N'oublions pas l'inquiétante réalité d'un canton de Genève surendetté, contrairement à son voisin de l'arc lémanique vaudois.

Sans refaire l'analyse ni contrevenir aux trois cahiers dont on ne peut que recommander une lecture attentive, il m'importe de rappeler ici l'origine de la démarche de la Fondation pour Genève dans la commande de cette étude.

Cela fait plusieurs années que des responsables d'entreprises multinationales et d'organisations internationales sises à Genève constatent une évolution négative dans l'état des esprits de la population locale, voire de responsables politiques. Accueillis il y a une décennie encore à bras ouverts, il se sentent aujourd'hui moins bienvenus.

Il serait dès lors intéressant de compléter cette étude par l'analyse du ressenti des acteurs, les perceptions et les représentations de cette diversité genevoise, en un mot le vivre ensemble.

S'il est démontré par cette étude que les intérêts matériels entre locaux et internationaux sont totalement convergents, en revanche la cohabitation d'une région comptant près de la moitié d'étrangers pose à l'évidence un certain nombre de questions dans l'évolution de notre tradition d'hospitalité. On ne peut dès lors faire l'impasse sur l'analyse des causes de ce changement d'évolution.



Toute cohabitation implique ses contraintes et ses gratifications: l'état des lieux établi dans cette étude académique se focalise avant tout sur les gratifications, à savoir le niveau de vie atteint. Restent les effets considérés comme contraignants et pesants sur la qualité de vie.

Ainsi, nous anticipons de compléter cette étude par une analyse du vivre ensemble, qui constituera un nouveau cahier.

Son objectif sera de dresser un bilan sociologique pouvant servir de référence à une politique d'accompagnement.

Notre région genevoise, avec sa part de composante étrangère, pourrait prétendre servir de laboratoire à l'usage d'autres agglomérations confrontées aujourd'hui à des problèmes d'intégration identiques aux nôtres.

Ivan Pictet

Président de la Fondation pour Genève



AVANT-PROPOS

PAR LE PROFESSEUR YVES FLÜCKIGER
(UNIVERSITÉ DE GENÈVE)

Ce Cahier est la troisième publication issue d'une vaste étude sur le secteur international à Genève menée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs provenant des quatre principales institutions académiques de l'arc lémanique, l'Université de Genève, l'Université de Lausanne, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Elle porte en l'occurrence sur l'impact économique exercé par les entreprises multinationales et les organisations internationales sur l'économie genevoise et sa région ainsi que sur l'importance et l'ampleur des synergies qu'elles exercent en alliant autour d'elles les acteurs publics et privés. Cette question est particulièrement actuelle compte tenu notamment de la réforme de la fiscalité des personnes morales qui est aujourd'hui en discussion à Genève et qui pourrait avoir des répercussions importantes sur le choix de localisation des entreprises multinationales dont le taux d'imposition devrait être amené à croître. Les effets en cascade d'un éventuel départ ne se limiteraient en effet pas à la seule perte de recette fiscale qu'il susciterait mais ils s'étendraient aux autres entreprises et organisations qui appartiennent au même cluster et à toutes celles dont la production dépend directement ou non de la demande du secteur international.

Si le premier Cahier de cette série de publications sur la Genève internationale, paru au début de l'année 2014, avait permis de battre en brèche une série d'idées reçues, le deuxième a confirmé que les employés du secteur international ne se distinguent pas du reste de la population genevoise. Ils connaissent en particulier les mêmes difficultés à trouver un logement ce qui les pousse fréquemment à aller chercher en-dehors du canton leur lieu de résidence. Ils éprouvent les mêmes problèmes de mobilité que les Genevois. Ils ne les créent pas mais les subissent.

Le troisième Cahier quant à lui met pour la première fois en évidence le poids économique que représente le secteur international. Cette analyse est présentée en détail dans le premier chapitre de ce cahier. Elle met en évidence que si l'on tient compte des effets directement liés à la présence de ce secteur, de l'impact indirect qu'il génère en raison des salaires distribués à ses employés et des dépenses qu'il effectue au sein de l'espace économique régional ainsi que des effets induits sur l'ensemble des autres entreprises qui sont localisées dans la même région et qui profitent de la présence de ce secteur, ce n'est pas loin d'un franc sur deux qui est gagné grâce au secteur international. Si de nombreuses études avaient par le passé mis en évidence son importance, c'est la première fois qu'une étude est effectuée qui intègre l'ensemble du secteur international et qui intègre de surcroît la totalité de la région du Grand Genève. Une première qui permet aussi de mettre tout le monde d'accord, consensus qui était loin d'être réalisé jusqu'à ce jour, les chiffres les plus divers circulant parmi les cercles concernés.



Le deuxième chapitre de ce cahier est quant à lui consacré à la question des forces et des synergies de la Genève internationale examinées, en l'occurrence, sous l'angle des pôles de compétence censés unir les acteurs du secteur privé et public autour de domaines qui les attirent à Genève et les inciteraient à y rester. Si le concept de cluster est fréquemment évoqué par les médias comme une des forces de la Genève internationale, celui-ci a été rarement, pour ne pas dire jamais, mis à l'épreuve des faits. Il l'a été, pour la première fois, dans le cadre de cette étude menée sur mandat de la Fondation pour Genève par le biais d'un vaste sondage effectué auprès d'un échantillon d'organisations internationales, gouvernementales ou non, et d'entreprises multinationales. Cette enquête a mis notamment en évidence les facteurs d'attractivité de Genève pour les entreprises et organisations du secteur international et leur sensibilité par rapport à la présence dans le canton d'autres organisations ou sociétés. Surtout, cette étude a permis de sonder la réalité des synergies qui pourraient exister, entre et parmi les acteurs privés et publics du secteur international, dans des domaines bien spécifiques. Il s'agissait en particulier d'identifier les relations existantes entre ces acteurs, d'en mesurer la fréquence et surtout l'importance par rapport au choix de localisation. Finalement, et au cas où de tels clusters étaient identifiés, il s'agissait de déterminer quelle organisation ou entreprise joue, en fin de compte, le rôle de catalyseur du réseau.

Ce cahier se termine par une conclusion générale synthétisant les principaux résultats obtenus au cours de ce mandat de la Fondation pour Genève. Ils permettent d'en extraire une série de recommandations de nature plus politique à l'intention des autorités cantonales et fédérales.

Prof. Yves Flückiger
Recteur
Université de Genève



IMPACT DU SECTEUR INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE GENEVOISE ET RÉGIONALE

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE
PAR DÉLIA NILLES ET DYAI CONDE
(UNIVERSITÉ DE LAUSANNE)

1 INTRODUCTION AUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE¹

■ Objectif du chapitre

Ce chapitre a pour principal objectif d'évaluer l'impact économique et social de la présence du secteur international sur le canton de Genève et l'ensemble de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Quelques précisions sémantiques s'imposent pour clarifier le périmètre statistique et géographique de l'étude.

Définitions

Multinationales et organisations internationales

Les multinationales constituent le secteur international privé. La définition d'une entreprise multinationale peut être multiple et varier selon le contexte. Dans cette étude, nous adoptons la définition retenue par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT)², qui nous a également fourni les données de base nécessaires aux diverses estimations:

- entreprise multinationale: les activités s'exercent dans plusieurs pays (au minimum 3), avec gestion ou contrôle centralisé;
- multinationale étrangère: le siège social est basé à l'étranger;
- multinationale suisse: le siège social est basé en Suisse.

Sous l'appellation ci-dessus, les multinationales sont des sociétés ou des groupes de sociétés qui possèdent des filiales, qu'elles contrôlent complètement ou en partie, dans plusieurs pays, voire même à l'échelle mondiale, mais dont la gestion et l'administration est centralisée, du moins jusqu'à un certain point. Cette définition renferme également la notion d'investissement direct ou de participation financière comme condition fondamentale pour l'existence de toute société multinationale. Les sociétés de portefeuilles, de placement ou de financement sont dès lors écartées.

Le secteur international public pris en considération ici se compose des organisations internationales, des missions permanentes et des organisations internationales non gouvernementales. Les organisations internationales résultent d'un accord intergouvernemental impliquant au moins trois états et forment des institutions durables réunissant des représentants des Etats membres pour remplir des fonctions d'intérêt international. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les organisations internationales sont distinguées selon qu'elles sont au bénéfice d'un accord de siège, d'un accord de nature fiscale ou d'un accord sur les privilèges et immunités³. Les organisations non gouvernementales sont des associations sans but lucratif, indépendantes des gouvernements, organisées au niveau international. Les missions permanentes constituent des représentations de leur pays auprès du système onusien. De par définition, les organisations internationales n'entrent pas dans le calcul du produit intérieur brut, car elles n'appartiennent à aucun territoire économique spécifique. Quant aux missions permanentes et consulats, ils sont comptabilisés dans le PIB de leur pays d'origine.

¹ Ce texte est une version condensée du rapport complet qui peut être obtenu auprès de la Fondation pour Genève.

² Voir *Les multinationales à Genève*, Coup d'œil n° 47, OCSTAT, janvier 2011.

³ Voir *Loi sur l'Etat hôte (LEH)* et *Ordonnance sur l'Etat hôte (OLEH)*, Département fédéral des affaires étrangères, juin 2007.



2 MÉTHODES

Si la Genève internationale a motivé l'immigration de nombre de personnes sans lesquelles elle n'aurait pas pu connaître l'expansion qu'elle a enregistrée au cours des dernières décennies, elle contribue aussi de manière significative à l'économie cantonale et régionale.

■ *Impact économique*

Cet impact peut être appréhendé à travers trois mécanismes:

1. Un impact direct tout d'abord, qui mesure la création de richesse pour le canton par le biais de la valeur ajoutée qui y est créée et des impôts générés par les activités des multinationales et des organisations internationales.
2. Un impact indirect, qui évalue l'augmentation de la valeur ajoutée dont a bénéficié l'économie genevoise et régionale grâce aux dépenses consenties par les multinationales et les organisations internationales ainsi que par leurs employés à Genève et dans sa région.
3. Finalement, un impact induit, qui appréhende l'effet multiplicateur provoqué par les dépenses successives qui sont liées à l'accroissement direct et indirect des dépenses liées à la Genève internationale.

L'impact total correspond à la somme des trois impacts susmentionnés et il permet d'estimer l'effet multiplicateur, à savoir la création supplémentaire de valeur ajoutée ainsi que la création ou le maintien d'emplois associés aux activités premières des multinationales et des organisations internationales. Si l'impact direct et dans une moindre mesure l'impact indirect se déploient assez rapidement dans l'économie, l'impact induit peut prendre beaucoup plus de temps à se concrétiser, étant donné qu'il est le résultat de dépenses successives à travers le temps.

■ *Valeur ajoutée*

La valeur ajoutée est une des variables communément utilisée pour évaluer le poids des activités d'une entreprise ou d'une branche dans une économie. Selon une définition internationale, la valeur ajoutée représente l'augmentation de la valeur des produits résultant du processus de production. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production (en gros le chiffre d'affaires) et la valeur des biens et services entrant dans la production (consommation intermédiaire). La valeur ajoutée d'une économie est obtenue en multipliant la valeur ajoutée unitaire de chacune des branches d'activités économiques avec le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) correspondants et en les additionnant. Ainsi, la somme des valeurs ajoutées de toutes les branches économiques donne le produit intérieur brut, estimé dans ce cas selon l'approche dite de la production.



3 RÉSULTATS

3.1 Les multinationales

Les 931 multinationales comptent 46'096 emplois dans le canton de Genève, ce qui représente 27,7% du total des emplois du canton. Le poids des multinationales en termes d'emplois dépasse nettement celui en termes d'établissements qui, lui, n'atteint que 4,3% du nombre total des établissements dans le canton.

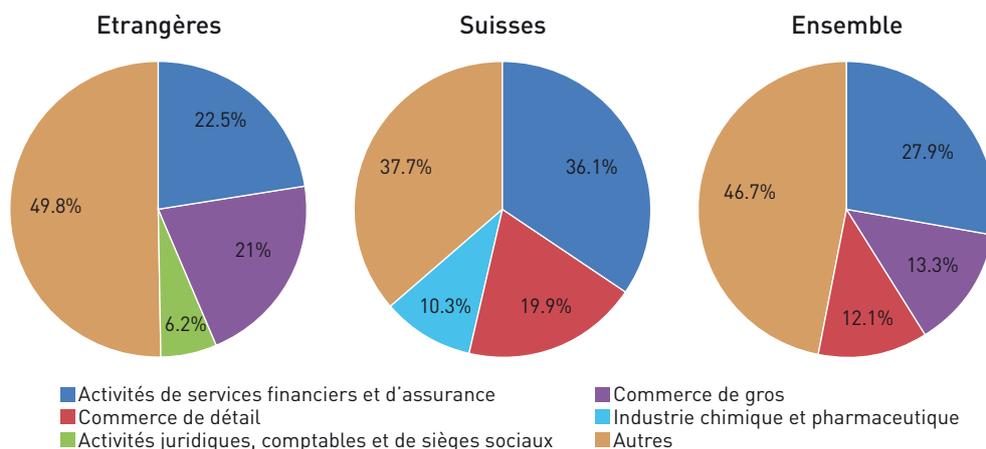
■ *Domaines d'activité*

Les multinationales sont majoritairement actives dans le secteur tertiaire, où se trouvent 91,2% des multinationales, ce chiffre atteignant 93% pour les multinationales étrangères et 83,6% pour les multinationales suisses (tableau 1). Quant aux emplois, 86,1% des emplois des multinationales sont dans le secteur tertiaire (90,2% pour les multinationales étrangères et 79,8% pour les multinationales suisses).

Dans le secteur tertiaire, on note la prépondérance des branches du commerce de gros (y compris le commerce international), des activités financières et d'assurance et des activités juridiques, comptables, de conseil et de sièges sociaux (tableau 1). Les trois catégories susmentionnées représentent à elles seules la moitié des multinationales. Relevons toutefois une différence entre les multinationales étrangères et les multinationales suisses. Alors que les multinationales étrangères sont très actives dans la branche du commerce de gros (21% des emplois) et dans celle des activités financières et d'assurance (22,5% des emplois), les multinationales suisses sont actives avant tout dans la branche des activités financières et d'assurance, avec 36,1% de leurs emplois (graphique 1), le commerce de gros ne représentant que 1,6% de leurs emplois. En revanche, les multinationales suisses sont beaucoup plus présentes dans le secteur secondaire (essentiellement industrie chimique et pharmaceutique), car la part de leurs emplois y atteint 20,2%, alors qu'elle n'est que de 9,8% pour les multinationales étrangères.



Graphique 1
Multinationales: Répartition des emplois pour trois branches principales



■ Impacts direct, indirect, induit et total

Impact direct

L'impact des multinationales est évalué en termes de valeur ajoutée, cette dernière étant mise en rapport avec le PIB genevois sans les organisations et organismes internationaux, qui, comme mentionné, représentent le secteur d'activité extraterritorial. Étant donné que la valeur ajoutée se calcule à partir du nombre d'emplois des multinationales établies dans le canton de Genève, l'impact direct se limite, par définition, à l'économie genevoise. La diffusion des impacts sur la région (canton de Vaud et France voisine) ne peut être estimée qu'à partir des impacts indirect et induit.

La valeur ajoutée des multinationales dans l'économie genevoise se monte à 19,4 milliards (tableau 2), ce qui représente 41,2% de la valeur ajoutée totale du canton. La contribution des multinationales étrangères à la valeur ajoutée cantonale est de 26,3% et celle des multinationales suisses de 14,9%. Il s'ensuit que le poids des multinationales est bien plus important en termes de valeur ajoutée qu'il ne l'est en termes d'emplois, puisque les multinationales dans leur ensemble représentent 27,7% en termes d'emplois, mais 41,2% en termes de valeur ajoutée. La raison se trouve dans le type de branches d'activités dans lesquelles les multinationales sont actives. En effet, 90,3% de la valeur ajoutée totale des multinationales est réalisée dans le secteur tertiaire. Pour les multinationales étrangères cette part atteint 93,1% et pour les multinationales suisses 85,4%. Pour l'économie genevoise dans son ensemble, la part du secteur tertiaire s'élève à 83,1%, ce qui est donc inférieur aux chiffres pour les multinationales.

Nous avons noté plus haut la prépondérance des branches de la chimie, de l'horlogerie, de la fabrication des instruments de précisions (secteur secondaire), du commerce de gros, des activités financières et assurances (secteur tertiaire). Or, ce sont des branches dont la valeur ajoutée unitaire (c'est-à-dire par emploi en équivalents plein temps) dépasse largement celle des autres branches. Cette prépondérance de branches à forte valeur ajoutée unitaire renforce ainsi le poids des multinationales dans l'économie genevoise.



TABLEAU 1

Multinationales: Répartition des établissements et des emplois par branche d'activité principale (en %)

	Etablissements			Emplois		
	Ensemble	Etrangères	Suisses	Ensemble	Etrangères	Suisses
Secteur secondaire	8.8	7.0	16.4	13.9	9.8	20.2
Industrie alimentaire, boissons, impression	0.4	0.3	1.1	0.2	0.1	0.2
Industrie chimique et pharmaceutique, raffinage	1.7	1.5	2.8	4.8	1.3	10.3
Fabrication de produits en caoutchouc, plastique	0.4	0.4	0.6	0.1	0.2	0.1
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0.4	0.5	0.0	0.3	0.4	0.0
Horlogerie, produits électroniques, d'optique, d'informatique	2.4	2.0	4.0	3.6	5.0	1.6
Fabrication de machines et d'équipements électriques	1.1	0.8	2.3	1.5	0.2	3.5
Construction	1.5	0.9	4.0	2.2	1.9	2.5
Autres industries	0.9	0.7	1.7	1.2	0.6	2.0
Secteur tertiaire	91.2	93.0	83.6	86.1	90.2	79.8
Commerce de détail et réparation d'automobiles et motos	8.4	8.4	8.5	12.1	6.9	19.9
Commerce de gros (y compris négoce)	15.9	17.8	7.9	13.3	21.0	1.6
Transports et activités connexes	8.4	8.2	9.0	6.7	5.9	7.9
Télécommunications, activités de poste et de courrier	2.3	2.1	2.8	1.8	2.1	1.4
Hébergement et restauration	2.5	2.8	1.1	3.9	5.9	0.9
Edition, production de films, programmation et diffusion	0.9	0.8	1.1	0.3	0.2	0.4
Services d'information, conseil et activités informatiques	6.1	5.8	7.3	3.2	3.5	2.7
Activités de services financiers et d'assurance et auxiliaires	22.8	21.2	29.4	27.9	22.5	36.1
Activités juridiques, comptables, de conseil, de sièges sociaux	11.5	12.3	7.9	4.4	6.2	1.7
Activités d'architecture, d'ingénierie, d'analyses techniques	1.6	1.3	2.8	1.2	0.9	1.6
R&D, activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.7	2.1	0.0	1.7	2.8	0.0
Publicité et études de marché	1.1	1.2	0.6	0.3	0.4	0.1
Enquêtes, sécurité, activités de soutien aux entreprises	1.4	1.2	2.3	2.9	1.8	4.6
Education, santé, service public et parapublic	2.1	2.7	0.0	2.8	4.6	0.0
Autres services	4.6	5.0	2.8	3.6	5.4	0.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: OCSTAT, pour les données de base, et nos propres calculs.



TABLEAU 2

Multinationales: Valeur ajoutée et contribution aux mêmes branches dans l'économie genevoise (millions et %)

	Ensemble		Etrangères		Suisse	
	Millions	%	Millions	%	Millions	%
Secteur secondaire	1'885	27.8	859	12.7	1'025	15.1
Industrie alimentaire, boissons, impression	18	4.7	9	2.3	9	2.3
Industrie chimique et pharmaceutique, raffinage	728	92.9	136	17.3	593	75.6
Fabrication de produits en caoutchouc, plastique	16	23.3	12	18.5	3	4.9
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	35	16.9	35	16.9	0	0.0
Horlogerie, produits électroniques, d'optique, d'informatique	645	25.7	532	21.2	113	4.5
Fabrication de machines et d'équipements électriques	162	54.5	12	4.1	150	50.5
Construction	162	11.2	86	6.0	75	5.2
Autres industries	120	10.8	37	3.3	83	7.5
Secteur tertiaire	17'537	43.5	11'519	28.6	6'017	14.9
Commerce de détail et réparation d'automobiles et motos	964	38.0	341	13.4	623	24.6
Commerce de gros (y compris négoce)	4'963	62.6	4'721	59.5	242	3.0
Transports et activités connexes	553	36.2	299	19.6	254	16.6
Télécommunications, activités de poste et de courrier	306	61.2	185	37.1	120	24.1
Hébergement et restauration	229	20.5	210	18.8	19	1.7
Edition, production de films, programmation et diffusion	26	8.8	9	3.1	17	5.8
Services d'information, conseil et activités informatiques	459	44.3	307	29.6	152	14.7
Activités de services financiers et d'assurance et auxiliaires	8'616	75.5	4'305	37.7	4'311	37.8
Activités juridiques, comptables, de conseil, de sièges sociaux	482	26.9	409	22.8	73	4.1
Activités d'architecture, d'ingénierie, d'analyses techniques	135	19.3	65	9.3	70	10.0
R&D, activités spécialisées, scientifiques et techniques	274	57.3	274	57.3	0	0.0
Publicité et études de marché	19	20.4	15	16.4	4	4.0
Enquêtes, sécurité, activités de soutien aux entreprises	163	57.0	61	21.5	101	35.5
Education, santé, service public et parapublic	157	6.2	157	6.2	0	0.0
Autres services	191	2.4	161	2.0	30	0.4
Total	19'421	41.2	12'379	26.3	7'043	14.9

Source: nos propres calculs.



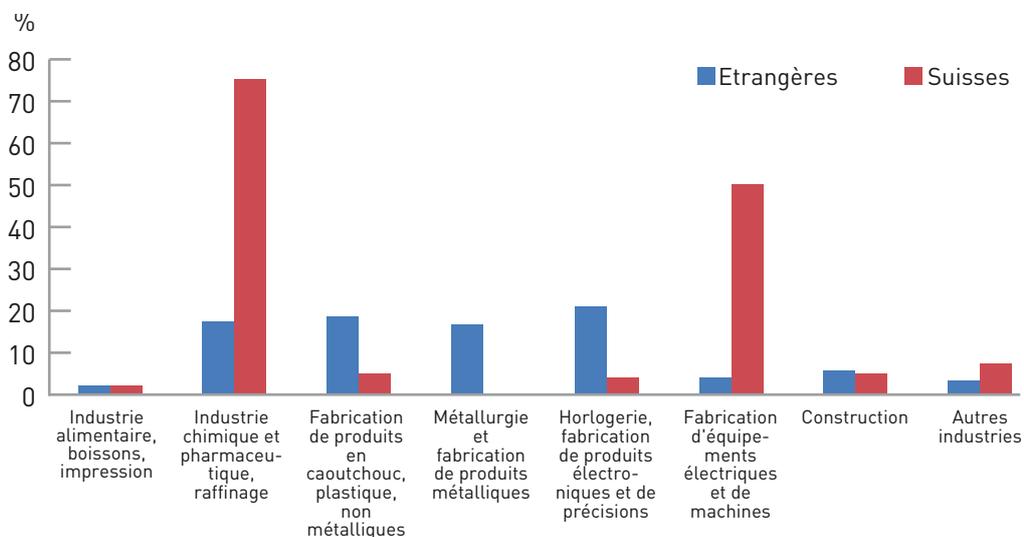
Secteur secondaire

Nous avons déjà relevé que, dans le secteur secondaire, les multinationales suisses sont plus actives que les multinationales étrangères. Cette observation se retrouve au niveau de la valeur ajoutée. Les multinationales suisses réalisent 14,6% de leur valeur ajoutée totale dans le secteur secondaire contre 6,9% pour les multinationales étrangères. L'ensemble des multinationales contribuent à hauteur de 92,9% à la valeur ajoutée de l'industrie chimique et pharmaceutique, la majeure partie venant des multinationales suisses avec 75,6% (graphique 2). Cette forte contribution des multinationales suisses ne doit guère étonner, car les industries chimiques et pharmaceutiques sont fortement présentes sur les marchés étrangers et l'on peut donc admettre sans autre qu'elles sont pratiquement toutes des multinationales.

Les multinationales contribuent également pour plus de la moitié (54,5%) à la valeur ajoutée de la branche de la fabrication de machines et d'équipements électriques. Ici aussi, ce sont les multinationales suisses qui contribuent le plus fortement, avec 50,5%.

Finalement, on peut souligner que le quart de la valeur ajoutée de la branche de l'horlogerie et de la fabrication de produits électroniques et de précision est fourni par les multinationales et plus particulièrement par les multinationales étrangères qui contribuent pour plus d'un cinquième à la valeur ajoutée de cette branche. Le graphique 2 illustre de façon nette que, parmi les multinationales suisses, deux branches sortent clairement du lot, alors que, parmi les multinationales étrangères, la répartition est plus équilibrée, puisque quatre branches contribuent chacune à hauteur d'environ 20% à la valeur ajoutée cantonale des mêmes branches.

Graphique 2
Contribution des multinationales à la valeur ajoutée cantonale
Secteur secondaire



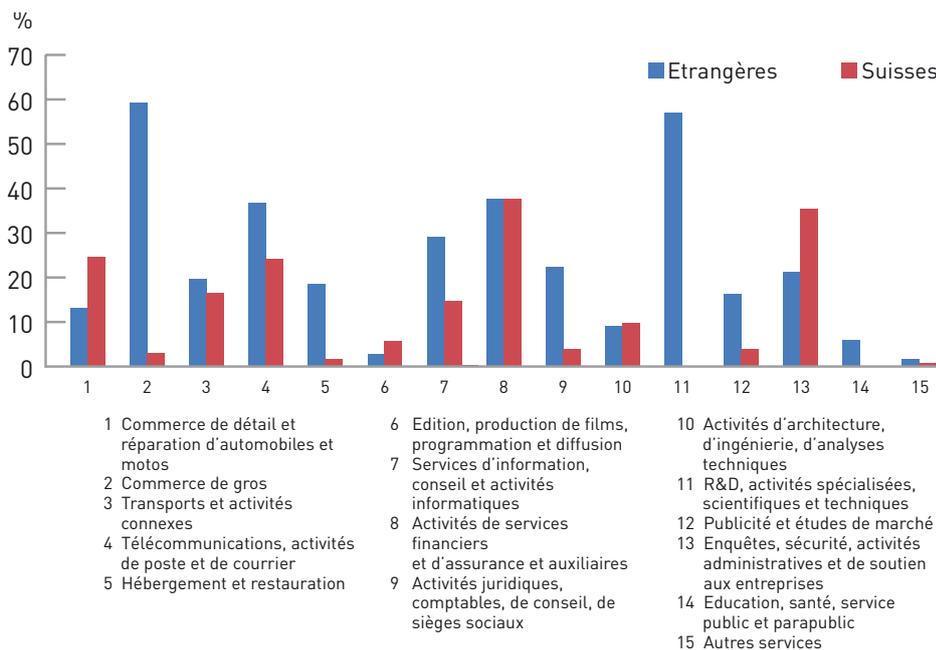
Secteur tertiaire

Les multinationales contribuent à hauteur de 43,5% à la valeur ajoutée du secteur tertiaire (28,6% pour les multinationales étrangères et 14,9% pour les multinationales suisses).

L'apport le plus important vient de la branche des activités financières et d'assurance avec 75,5% et il se partage à quasi-égalité entre les multinationales étrangères (37,7%) et les multinationales suisses (37,8%), comme le montre le graphique 3. En deuxième place, nous trouvons la branche du commerce de gros avec 62,6%, dont la quasi-totalité vient des multinationales étrangères (59,5%).

Pour trois autres branches d'activité, les multinationales comptent pour plus de la moitié dans la valeur ajoutée. Il s'agit de la branche des télécommunications (61,2%), de celle de R&D, activités spécialisées et scientifiques (57,3%) et de celle des activités d'administration et de soutien aux entreprises (57%).

Graphique 3
Contribution des multinationales à la valeur ajoutée cantonale
Secteur tertiaire



Les résultats plus hauts sont confirmés si l'on observe les multinationales sous l'angle de la technologie. Le poids des multinationales suisses dans les industries de haute et moyenne-haute technologie est plus élevé que celui des multinationales étrangères et inversement pour les services à forte et aussi à moindre intensité de connaissances où ce sont les multinationales étrangères qui contribuent le plus (tableau 3).

TABLEAU 3

**Valeur ajoutée des multinationales selon la technologie (en %)
Contribution aux mêmes catégories dans l'économie genevoise**

	Ensemble	Etrangères	Suisses
IMHT	43.2	19.1	24.1
IMBT	9.5	5.1	4.4
SFIC	54.9	29.8	25.0
SMIC	31.9	27.3	4.7
Total	41.2	26.3	14.9

IMHT = Industries de haute et moyenne-haute technologie
 IMBT = Industries de basse et moyenne-basse technologie
 SFIC = Services à forte intensité de connaissances
 SMIC = Services à moindre intensité de connaissances

Source: nos propres calculs.

La structure d'activité différente entre les multinationales étrangères et suisses est une des raisons expliquant les écarts entre les valeurs ajoutées par emploi en équivalents plein temps (valeur ajoutée unitaire), illustrés dans le tableau 4. On constate en premier lieu que, pour l'ensemble des multinationales, la valeur ajoutée unitaire est nettement plus élevée que celle pour l'ensemble de l'économie cantonale, ce qui n'est pas étonnant puisque, globalement, les multinationales sont présentes essentiellement dans des branches d'activité à forte valeur ajoutée. En deuxième lieu, on peut relever que la valeur ajoutée unitaire des multinationales étrangères dépasse (de plus de 12%) celle des multinationales suisses, ce qui est lié, comme mentionné plus haut, à la prépondérance des branches du commerce de gros, des branches des activités financières et des activités juridiques, comptables, de conseil et de sièges sociaux.



Il s'ensuit que, proportionnellement, les multinationales étrangères contribuent bien plus à l'économie genevoise que les multinationales suisses et, a fortiori, que l'ensemble des établissements dans l'économie genevoise.

TABLEAU 4

Multinationales: Valeur ajoutée par emploi en équivalents plein temps (en francs)

	Ensemble	Etrangères	Suisses	Economie genevoise
secondaire	183'519	197'775	173'065	163'722
tertiaire	293'732	300'318	281'897	204'919
Total	277'556	289'885	258'251	197'748

Source: nos propres calculs.

Impact indirect

L'impact indirect mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie à partir des dépenses des multinationales et de leurs collaborateurs. Il correspond à la somme des impacts économiques qui passent par la chaîne des fournisseurs de biens et services aux multinationales et par les salaires distribués par les multinationales à leurs collaborateurs.

L'impact indirect est ici estimé pour le canton de Genève, pour le canton de Vaud et pour la France voisine (région Rhône-Alpes). Il se mesure d'une part à travers la consommation intermédiaire (dépenses en biens et services) des multinationales et, d'autre part, à travers les salaires versés par les multinationales à leurs collaborateurs⁴.

Le tableau 5 résume les résultats pour les deux impacts indirects mentionnés ci-dessus. Au total, les multinationales créent, à travers l'impact indirect, une valeur ajoutée supplémentaire de 5'752 millions, 3'464 millions venant des multinationales étrangères (60%) et 2'288 millions venant des multinationales suisses (40%). Cette valeur ajoutée supplémentaire représente environ 30% de l'impact direct. Pour l'économie genevoise, la valeur ajoutée supplémentaire est de 4'891 millions, soit 10,9% de la valeur ajoutée cantonale. Pour l'économie vaudoise, la valeur ajoutée supplémentaire atteint 308 millions représentant 0,7% de la valeur ajoutée totale vaudoise et pour la France voisine la valeur ajoutée supplémentaire se monte à 554 millions et représente 0,2% de la valeur ajoutée totale de la région Rhône-Alpes.

En termes d'emplois en équivalents plein temps, les multinationales permettent de créer ou maintenir 41'330 emplois en équivalents plein temps, qui se répartissent en 34'321 emplois pour l'économie genevoise (14,4% du total genevois), 2'523 emplois pour l'économie vaudoise (0,9% du total vaudois) et 4'486 pour la France voisine (0,2% du total de la région française). On peut en conclure que dans l'économie genevoise, et toutes choses égales par ailleurs et sans possible effet de substitution, 10,9% de la valeur ajoutée sont liées indirectement aux activités des multinationales.

⁴ Plusieurs ajustements ont été pris en compte, tels la prime salariale (environ 14%) reflétant la rémunération plus élevée dans les multinationales, la part des frontaliers ou encore la part des biens importés.



TABLEAU 5

Multinationales: Impact indirect total

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Valeur ajoutée (millions)			
Total	5'752	3'464	2'288
en % de l'impact direct	29.6	28.0	32.5
– sur Genève	4'891	2'925	1'966
<i>en % du total genevois¹</i>	<i>10.9</i>	<i>6.5</i>	<i>4.4</i>
– sur Vaud	308	189	119
<i>en % du total vaudois²</i>	<i>0.7</i>	<i>0.4</i>	<i>0.3</i>
– sur France voisine	554	351	203
<i>en % du total régional³</i>	<i>0.2</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>
EPT⁴			
Total	41'330	24'939	16'391
en % de l'impact direct	59.1	58.4	60.1
– sur Genève	34'321	20'553	13'768
<i>en % du total genevois⁵</i>	<i>14.4</i>	<i>8.6</i>	<i>5.8</i>
– sur Vaud	2'523	1'545	978
<i>en % du total vaudois⁶</i>	<i>0.9</i>	<i>0.6</i>	<i>0.4</i>
– sur France voisine	4'486	2'841	1'645
<i>en % du total régional⁷</i>	<i>0.2</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>

¹ Valeur ajoutée (PIB) du canton de Genève.

² Valeur ajoutée (PIB) du canton de Vaud.

³ Valeur ajoutée (PIB) de la région Rhône-Alpes.

⁴ Emplois en équivalents plein temps.

⁵ Total des emplois EPT du canton de Genève.

⁶ Total des emplois EPT du canton de Vaud.

⁷ Total des emplois EPT de la région Rhône-Alpes.

Source: nos propres calculs (y compris pour les PIB genevois et vaudois).



Impact induit

Les dépenses liées à l'impact indirect génèrent un chiffre d'affaires supplémentaire pour les fournisseurs indirects⁵ qui, à leur tour, versent des salaires et achètent des biens et services, générant un nouveau chiffre d'affaires qui enclenche la suite du processus. La valeur ajoutée supplémentaire créée par l'impact indirect engendrera donc une nouvelle valeur ajoutée qui conduit elle aussi à une valeur ajoutée supplémentaire et ainsi de suite. On aboutit à une chaîne de dépenses successives, se diffusant à travers l'économie, jusqu'à ce que toute la valeur ajoutée soit absorbée (effet boule de neige). Toutefois, contrairement à l'impact indirect et a fortiori l'impact direct, qui se déploient assez rapidement dans l'économie, l'impact induit peut prendre beaucoup plus de temps à se concrétiser, étant donné qu'il est le résultat de dépenses successives à travers le temps. Les résultats sont résumés dans le tableau 6.

On obtient ainsi un impact induit de presque 5 milliards pour l'ensemble des multinationales. A l'impact indirect s'ajoute ainsi l'impact induit qui représente 25,4% de l'impact direct pour l'ensemble des multinationales, 23,9% pour les multinationales étrangères et 28% pour les multinationales suisses.

TABLEAU 6

Multinationales: Impact induit

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Valeur ajoutée (millions)			
Total	4'927	2'957	1'971
en % de l'impact direct	25.4	23.9	28.0
- sur Genève	4'224	2'526	1'698
<i>en % du total genevois¹</i>	<i>9.4</i>	<i>5.6</i>	<i>3.8</i>
- sur Vaud	264	161	103
<i>en % du total vaudois²</i>	<i>0.6</i>	<i>0.4</i>	<i>0.2</i>
- sur France voisine	440	270	170
<i>en % du total régional³</i>	<i>0.2</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>
EPT⁴			
Total	35'398	21'244	14'154
en % de l'impact direct	50.6	49.7	51.9
- sur Genève	30'046	17'968	12'077
<i>en % du total genevois⁵</i>	<i>12.6</i>	<i>7.5</i>	<i>5.1</i>
- sur Vaud	1'813	1'103	710
<i>en % du total vaudois⁶</i>	<i>0.7</i>	<i>0.4</i>	<i>0.3</i>
- sur France voisine	3'539	2'173	1'366
<i>en % du total régional⁷</i>	<i>0.2</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>

¹ Valeur ajoutée (PIB) du canton de Genève.

² Valeur ajoutée (PIB) du canton de Vaud.

³ Valeur ajoutée (PIB) de la région Rhône-Alpes.

⁴ Emplois en équivalents plein temps.

⁵ Total des emplois EPT du canton de Genève.

⁶ Total des emplois EPT du canton de Vaud.

⁷ Total des emplois EPT de la région Rhône-Alpes.

Source: nos propres calculs (y compris pour les PIB genevois et vaudois).

⁵ Fournisseurs des entreprises générant l'impact indirect.



Impact total

En additionnant les trois impacts, à savoir direct, indirect et induit, on obtient l'impact économique total des multinationales, résumé dans le tableau 7. Les activités des multinationales permettent de créer globalement une valeur ajoutée d'environ 30 milliards, dont 19 milliards (62%) viennent des multinationales étrangères et 11 milliards (38%) des multinationales suisses.

L'impact le plus important est évidemment pour le canton de Genève, puisque 94,8% de la valeur ajoutée globale concerne l'économie genevoise, 1,9% de la valeur ajoutée globale concerne l'économie vaudoise et 3,3% l'économie de la région Rhône-Alpes. Les proportions restent à peu près les mêmes pour l'emploi et, si différence il y a, elle est liée à la structure différente pour les trois économies prises en considération ici.

TABLEAU 7

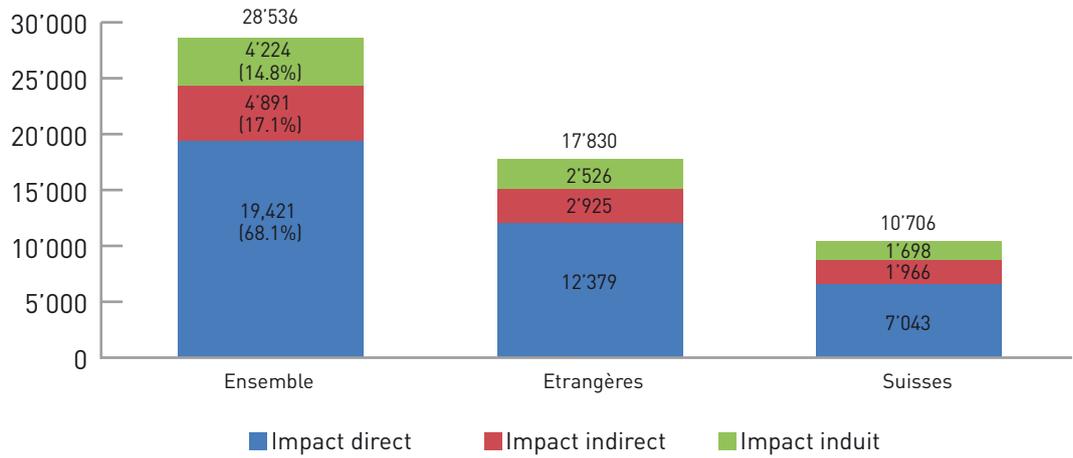
Multinationales: Impact total

	Ensemble		Etrangères		Suisse	
Valeur ajoutée (millions)						
Total	30'101	100%	18'799	100%	11'302	100%
- sur Genève	28'536	94.8%	17'830	94.8%	10'706	94.7%
- sur Vaud	572	1.9%	349	1.9%	222	2.0%
- sur France voisine	993	3.3%	621	3.3%	373	3.3%
EPT						
Total	146'700	100%	88'885	100%	57'815	100%
- sur Genève	134'340	91.6%	81'224	91.4%	53'116	91.9%
- sur Vaud	4'336	2.3%	2'648	3.0%	1'688	2.9%
- sur France voisine	8'025	5.5%	5'013	5.6%	3'011	5.2%

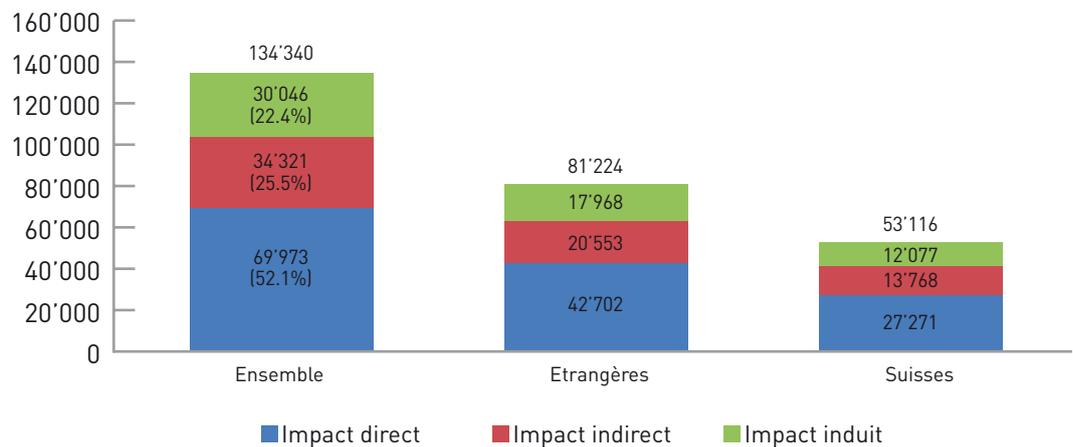
Source: nos propres calculs (y compris pour les PIB genevois et vaudois).



Graphique 4
Valeur ajoutée des multinationales:
Impact total sur l'économie genevoise (millions)



Graphique 5
EPT des multinationales:
Impact total sur l'économie genevoise



Pour l'économie genevoise, il est possible de calculer le multiplicateur de l'emploi, c'est-à-dire calculer à combien d'emplois en équivalents plein-temps indirects et induits est lié un emploi en équivalent plein temps dans les multinationales et cela à travers toutes les dépenses induites par les activités des multinationales. Ainsi, le passage de 69'973 emplois dans les multinationales à un total de 134'340 emplois indirects et induits (graphique 5), implique que le multiplicateur de l'emploi est de 1,9. Cela signifie qu'à un emploi dans les multinationales est associé grosso modo un autre emploi dans le reste de l'économie genevoise. La valeur du multiplicateur est pratiquement la même pour les multinationales étrangères et suisses, même si pour ces dernières on observe un multiplicateur légèrement plus élevé que pour les multinationales suisses (tableau 8).

TABLEAU 8

Multinationales: Multiplicateur de l'emploi

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Economie genevoise	1.92	1.90	1.95

Source: nos propres calculs.

Ce multiplicateur doit cependant être interprété avec précaution. En effet, plus on s'éloigne de l'impact direct, plus des problèmes de complémentarité apparaissent, avec des doubles comptages possibles, ce qui constitue une des limites des modèles d'impacts économiques. Ainsi, si les multinationales venaient à cesser toute activité du jour au lendemain, cela ne signifie pas que 64'367 emplois EPT (impact indirect et induit) disparaîtraient dans l'économie genevoise (en plus de ceux des multinationales elles-mêmes). Tout ce qu'on peut avancer, c'est que, toutes choses égales par ailleurs, environ 27% des emplois genevois s'appuient ou bénéficient en partie des activités des multinationales établies à Genève.

Pour le canton de Vaud et la France voisine, on ne peut pas calculer de multiplicateur étant donné que l'impact direct se réalise par définition dans l'économie genevoise. On peut juste énoncer l'argument qu'un emploi en équivalent plein temps dans les multinationales à Genève génère ou permet de maintenir au total 8'025 emplois en équivalents plein temps en France voisine (tableau 7), représentant environ 0,4% de la valeur ajoutée totale de la région Rhône-Alpes, et 4'336 emplois en équivalents plein temps dans le canton de Vaud, soit environ 1,3% de la valeur ajoutée totale dans l'économie vaudoise.

■ Impôts

Nous nous limitons ici aux impôts directs sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice et le capital des personnes morales revenant au canton de Genève et à ses communes, ainsi qu'aux impôts indirects représentés par la taxe sur la valeur ajoutée.



Impôts directs

Impôts sur les personnes physiques

Les impôts sur le revenu des personnes physiques revenant au canton et aux communes sont estimés à travers les salaires versés par les multinationales, en tenant compte de plusieurs ajustements ayant trait en particulier à la répartition de la masse salariale versée par les multinationales entre le canton de Genève et sa région (Vaud et France voisine) et aux divers taux d'imposition selon les statuts familiaux.

Les résultats pour les impôts sur les personnes physiques sont reproduits dans le tableau 9. Plus de 1,3 milliards reviennent ainsi au canton de Genève et à ses communes sous forme d'impôts perçus sur le revenu des personnes physiques, ce qui constitue 36,1% du total des impôts sur le revenu perçus par l'Etat de Genève.

TABLEAU 9

Multinationales

Impôts sur les personnes physiques revenant au canton et aux communes (millions)

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Impôts cantonaux et communaux sur le revenu	1'377	844	534
IFD total	247	151	96
Part cantonale ¹ à l'IFD sur le revenu	42	26	16
<i>moins</i> rétrocession aux communes françaises	-67	-43	-25
Total revenant au canton et aux communes	1'352	827	525

¹ 17% de l'IFD total versé.

Source: nos propres calculs.

Impôts sur les personnes morales

Concernant les impôts sur les personnes morales, l'OCSTAT a extrait et nous a transmis les chiffres qui se trouvent dans le tableau 10. Si pour les impôts cantonaux et communaux les multinationales suisses contribuent à hauteur de 15,4% au total perçu (ce qui n'est pas loin de leur poids en termes d'établissements), leur contribution est nettement moindre pour l'impôt fédéral direct (IFD) (4,3%). Le montant total de 684 millions représente 44,4% du total des impôts sur les personnes morales ce qui est légèrement plus que la part de leur valeur ajoutée dans l'économie genevoise (41,2%).



TABLEAU 10

Multinationales Impôts sur les personnes morales revenant au canton et aux communes (millions)

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Impôts cantonaux et communaux	592	501	91
IFD total	539	515	23
Part cantonale ¹ à l'IFD sur le bénéfice	92	88	4
Total revenant au canton et aux communes	684	589	95

¹ 17% de l'IFD total versé.

Source: OCSTAT et AFC.

Impôts totaux

Pour l'ensemble des multinationales, plus de 2'036 millions reviennent au canton de Genève et à ses communes en termes d'impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales, ce qui représente 33,1% du total des recettes fiscales (tableau 11). Pour les multinationales étrangères et suisses, ces chiffres se montent à respectivement 1'415 millions (23% du total des impôts) et 620 millions (10,1% du total).

Quant à l'IFD, le montant versé par les personnes physiques et morales est estimé à 4,6% de l'IFD perçu au niveau national pour l'ensemble des multinationales, 3,9% pour les multinationales étrangères et 0,7% pour les multinationales suisses. Les pourcentages concernant la TVA atteignent respectivement 1,2%, 1% et 0,2%.

TABLEAU 11

Multinationales: Impôts totaux revenant au canton et aux communes (millions)

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Personnes physiques	1'352	827	525
<i>en % du total sur le revenu¹</i>	<i>36.1</i>	<i>22.1</i>	<i>14.0</i>
Personnes morales	684	589	95
<i>en % du total sur les personnes morales¹</i>	<i>35.9</i>	<i>30.9</i>	<i>5.0</i>
Total des impôts	2'036	1'415	620
<i>en % du total des recettes fiscales¹</i>	<i>33.1</i>	<i>23.0</i>	<i>10.1</i>

¹ y compris part cantonale à l'IFD.

Source: OCSTAT et AFC, pour les personnes morales, et nos propres calculs.

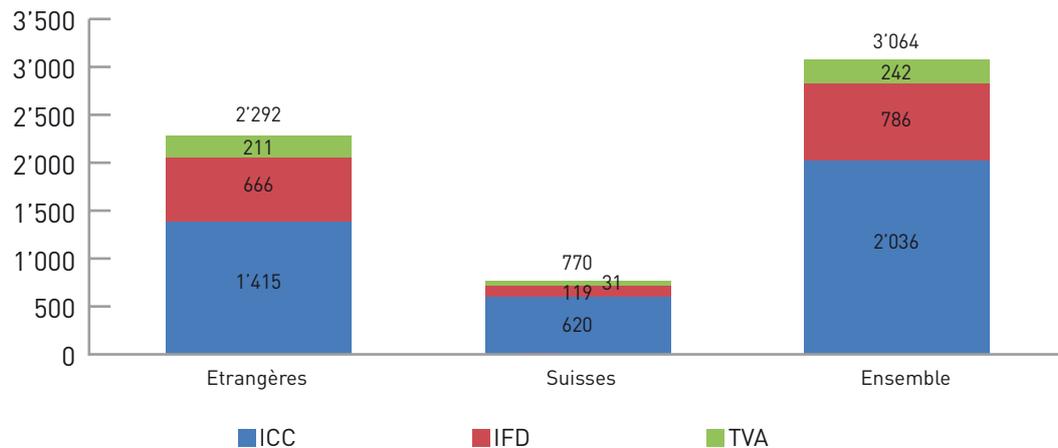


TABLEAU 12

Multinationales: IFD et TVA (millions)

	Ensemble	Etrangères	Suisses
IFD			
Personnes physiques	247	151	96
Personnes morales	539	515	23
Total	786	666	119
en % de l'IFD total au niveau national	4.5	3.8	0.7
TVA			
Total	242	211	31
en % du total de la TVA au niveau national	1.2	1.0	0.2

Source: OCSTAT et AFC, pour les personnes morales, et nos propres calculs.

Graphique 6
Impôts (millions)

3.2 Le secteur international public

Le secteur international public pris en considération ici se compose des organisations internationales, des missions permanentes et des organisations internationales non gouvernementales, notées dans ce qui suit par respectivement OIG, MP et ONG.

■ *Impacts direct, indirect, induit et total*

Impact direct

Les organisations internationales actives à Genève emploient à elles seules 19'581 collaborateurs. Ce chiffre est l'équivalent de 7,5% des emplois dans l'économie genevoise (sans le secteur international public). On dénombre 15'267 fonctionnaires permanents



(78%) et 4'314 fonctionnaires non-permanents (22%). Pour calculer l'impact direct, nous nous basons sur les postes permanents, ce qui implique que cet impact sera légèrement sous-estimé. Comme ces organisations ne sont pas à but lucratif, l'essentiel de leur valeur ajoutée est constitué des salaires, des contributions sociales et des amortissements. La valeur ajoutée des organisations internationales est ainsi calculée sur la base des statistiques concernant les dépenses courantes.

La valeur ajoutée des missions permanentes est estimée sur la base de la valeur ajoutée unitaire des organisations internationales. Pour les ONG, la valeur ajoutée est estimée à partir des chiffres sur l'emploi et les branches d'activité dans lesquelles elles sont actives⁶. Le tableau 13 résume l'impact direct de l'ensemble du secteur international public, en termes d'emplois en équivalents plein temps et en termes de valeur ajoutée. Il ressort de ce tableau que le secteur international public représente 8,3% des emplois en équivalents plein temps du canton et 9,5% de la valeur ajoutée totale du canton. Dans l'ensemble du secteur international public, les organisations internationales ont le poids le plus élevé, puisqu'elles représentent les trois quarts de la valeur ajoutée du secteur international public et 70% des emplois en équivalents plein temps.

A l'ensemble des emplois en équivalents plein temps dans l'économie genevoise, il faut donc en ajouter 19'673 et, en termes de valeur ajoutée, il faut ajouter 4'281 à la valeur ajoutée totale dans l'économie genevoise, dans sa définition «officielle», c'est-à-dire sans les organisations internationales.

TABLEAU 13

Secteur international public: Impact direct

	EPT ¹	Part cantonale ² (%)	VA ³ (millions)	Part cantonale ⁴ (%)
OI	13'879	7.2	3'270	7.3
MP	3'328	1.4	784	1.7
ONG	2'466	1.0	227	0.5
Total	19'673	8.3	4'281	9.5

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

² Part dans l'EPT cantonal (sans le secteur international).

³ VA = valeur ajoutée.

⁴ Part dans la valeur ajoutée totale du canton (sans le secteur international).

Source: nos propres calculs.

⁶ OCSTAT, tableau T 06.06.5.01, *Entreprises et emplois dans les organisations internationales non gouvernementales (ONG), selon l'activité économique, en 2008.*



■ *Impact indirect, induit et total*

Les impacts indirect, induit et total (c'est-à-dire y compris l'impact direct) sont résumés dans le tableau 14. L'impact total qui correspond à 39'790 emplois EPT se traduit en un multiplicateur de 2,02. Cela signifie qu'à un emploi en équivalent plein temps dans le secteur international public peut être associé grosso modo un autre emploi dans le reste de l'économie genevoise.

TABLEAU 14
Secteur international public: Impact total

	Ensemble	Etrangères	Suisses
Valeur ajoutée (millions)			
Total	1'510	1'252	7'043
en % de l'impact direct	35.3	29.2	164.5
- sur Genève	1'109	1'004	6'395
<i>en % du total genevois¹</i>	<i>2.5</i>	<i>2.2</i>	<i>14.2</i>
- sur Vaud	98	78	176
<i>en % du total vaudois²</i>	<i>0.2</i>	<i>0.2</i>	<i>0.4</i>
- sur France voisine	303	169	473
<i>en % du total régional³</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>	<i>0.2</i>
EPT⁴			
Total	11'028	9'029	39'730
en % de l'impact direct	56.1	45.9	202.0
- sur Genève	7'818	7'143	34'635
<i>en % du total genevois⁵</i>	<i>3.3</i>	<i>3.0</i>	<i>14.5</i>
- sur Vaud	745	532	1'277
<i>en % du total vaudois⁶</i>	<i>0.3</i>	<i>0.2</i>	<i>0.5</i>
- sur France voisine	2'465	1'354	3'818
<i>en % du total régional⁷</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>	<i>0.2</i>

¹ Valeur ajoutée (PIB) du canton de Genève.

² Valeur ajoutée (PIB) du canton de Vaud.

³ Valeur ajoutée (PIB) de la région Rhône-Alpes.

⁴ Emplois en équivalents plein temps.

⁵ Total des emplois EPT du canton de Genève.

⁶ Total des emplois EPT du canton de Vaud.

⁷ Total des emplois EPT de la région Rhône-Alpes.

Source: nos propres calculs (y compris pour les PIB genevois et vaudois).

■ *Impôts*

Une analyse détaillée sur les impôts du secteur international public a été réalisée dans le cadre d'une autre étude sur l'impact de la Genève internationale⁷ et nous reprenons ici directement les résultats de cette étude. La partie sur les recettes fiscales du secteur public international examine, entre autres, les impôts perçus sur les salaires des personnes rétribués par le secteur public international, mais non exemptés d'impôts⁸, et

⁷ G. Giacomel, A. M. Diaz et B. Moussong, *Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève*, Laboratoire d'économie appliquée (ILEA), Université de Genève, avril 2014.

⁸ On sait qu'une grande partie des collaborateurs du secteur international public bénéficient d'exonérations fiscales.



cela pour 2012. Sur un total de 28'693 emplois (OIG, MP et ONG), 4'319 collaborateurs ne bénéficient d'aucune exonération fiscale, ce qui représente 15,1% du total des emplois dans le secteur international public⁹. Pour ces collaborateurs, les auteurs de l'étude calculent un montant de 82 millions revenant au canton et communes en tant qu'impôt sur le revenu des personnes physiques et 5,4 millions allant à la Confédération. Le montant de la TVA est établi à 78 millions¹⁰.

Si on applique les résultats ci-dessus à nos chiffres sur le nombre d'emplois du secteur international public, nous estimons à environ 60 millions le montant des impôts sur le revenu des personnes physiques revenant au canton et communes et à 58 millions le montant de la TVA. Le montant des impôts sur le revenu représente 1,6% du total de l'impôt sur le revenu perçu par l'Etat de Genève et le montant de la TVA représente 0,7% du montant total perçu par la Confédération.

3.3 Secteur international privé et public: Impact direct global

Ci-dessous nous donnons l'image globale de l'impact direct total du secteur international dans l'économie genevoise et cela en termes de valeur ajoutée et d'emplois en équivalents plein temps.

■ *Valeur ajoutée*

- Economie genevoise sans le secteur international: 27,8 milliards (54%)
- Multinationales: 19,4 milliards (37,7%)
- Secteur international public: 4,3 milliards (8,3%)
- Total: 51,5 milliards

■ *Emplois en équivalents plein temps*

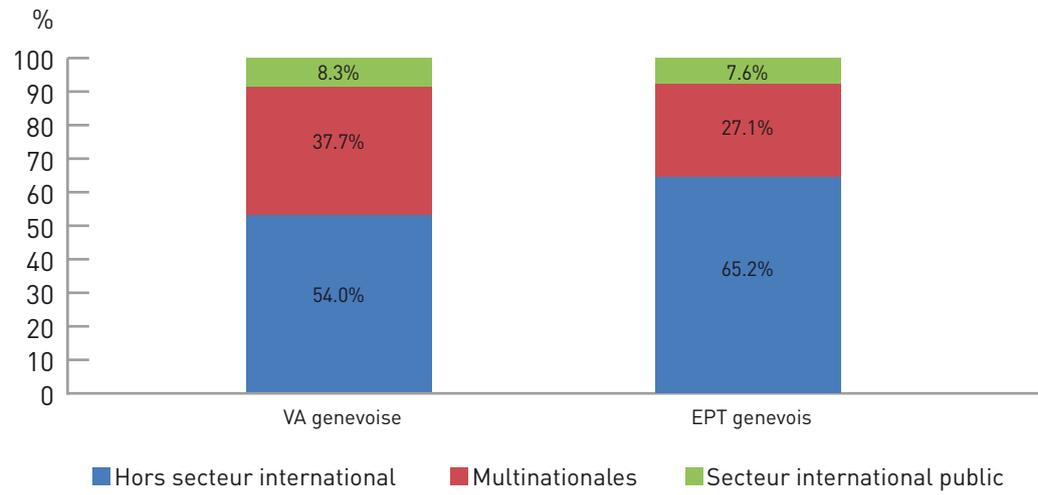
- Economie genevoise sans le secteur international: 168'275 (65,2%)
- Multinationales: 69'973 (27,1%)
- Secteur international public: 19'673 (7,6%)
- Total: 257'921

⁹ Voir le tableau 17 dans l'étude précitée de Giacomel, Diaz et Moussong.

¹⁰ Voir le tableau 18 dans l'étude précitée de Giacomel, Diaz et Moussong.



Graphique 7
Valeur ajoutée et emplois en équivalents plein temps
Répartition en %



LA GENÈVE INTERNATIONALE: FORCES ET SYNERGIES

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE
PAR PROF. CÉDRIC DUPONT ET YELYZAVETA RUBACH
(IHEID)

1 INTRODUCTION

L'objectif de cette partie est de mettre en lumière les raisons possibles de ce qui peut apparaître comme un paradoxe: alors même que la densité d'acteurs dans la Genève internationale n'a jamais été aussi grande, la question de la capacité de Genève à rester, avec New York, un des deux centres majeurs de la gouvernance internationale se pose régulièrement et avec insistance. Faut-il y voir une érosion de l'attractivité de Genève, et en particulier des avantages liés à la densité du nombre d'acteurs internationaux déjà présents? Les témoignages épars reproduits dans la presse semblent certes souligner l'importance d'une présence à Genève pour bénéficier «des relations étroites avec un grand nombre d'organisations», et de récents rapports et documents officiels catégorisent ces relations étroites ou synergies dans différents «domaines de compétence», «pôles de compétence», voire même «clusters». Qu'en est-il vraiment? Cette étude vise à nourrir un débat plus informé et serein sur cette question clé pour le futur de la Genève internationale en se basant sur les résultats d'un large sondage ainsi que d'une série d'entretiens auprès des acteurs de la Genève internationale. Après une brève présentation du sondage, nous procédons en plusieurs étapes. Nous évaluerons dans un premier temps l'importance relative de l'argument des synergies au sein des facteurs d'attractivité de la Genève internationale. Puis nous aborderons l'idée de synergies spécifiques à certains domaines en considérant à la fois l'aspect des acteurs impliqués et des profils professionnels des personnes qui y travaillent.

■ *Une démarche largement, mais pas uniquement, basée sur des enquêtes*

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la série *L'impact du secteur international sur Genève et l'arc lémanique* conduite conjointement par quatre institutions universitaires lémaniques (EPFL, HEID, UniGe, UNIL) et s'appuie sur une série d'enquêtes en ligne diffusées auprès des OIG, des ONG, des missions permanentes ainsi qu'auprès des membres du GEM, des banques membres de la Fondation Genève Place Financière, ainsi qu'une enquête plus concise diffusée auprès des entreprises et PME «locales» membres de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Ces enquêtes ont été adressées à deux types de public, le management et/ou RH des organisations ou entreprises mentionnées ci-dessus d'une part, et d'autre part le personnel de ces organisations ou entreprises (sauf pour le cas des PME). 5'221 individus, dont 4'289 avec des réponses complètes, ont participé aux enquêtes sur le personnel. Les enquêtes auprès du management des entreprises ont permis de recueillir les réponses de 739 entités (OIG, ONG, MP, SMN, banques et PME locales), dont 462 ont fourni des réponses complètes¹¹.

¹¹ La liste des acronymes utilisés dans ce chapitre se trouve en annexe.



Les données ont été récoltées entre l'été 2012 et l'automne 2013, et ont ensuite été complétées par une série d'entretiens individuels de type semi-directif. Nous avons interrogé les cadres supérieurs des OIG à Genève sur les interactions de leurs organisations avec d'autres acteurs de la Genève internationale. Ces entretiens nous ont permis de compléter les résultats obtenus par le sondage quantitatif (questionnaire en ligne) et surtout de mieux comprendre les points de vue de cadres supérieurs des OIG à Genève sur les forces et faiblesses de la Genève internationale. Une série d'entretiens a également été conduite avec les représentants du secteur du trading (notamment des compagnies de trading énergétique et soft commodities).

Pour cette étude, nous utilisons principalement les réponses aux questionnaires destinés au management/RH complétées par des informations glanées par une série d'entretiens individuels de haut niveau auprès des organisations ou entreprises concernées (hormis pour la partie sur les profils professionnels types qui est basée sur les réponses aux questionnaires adressés au personnel). Les données recueillies ne forment pas un échantillon complètement représentatif de la population en question. Par exemple, les réponses aux questionnaires adressés au RH/management des OIG couvrent environ 74% d'OIG présentes à Genève, tandis que dans le cas des questionnaires envoyés aux banques, les réponses couvrent 14% des banques genevoises. La participation est toutefois importante, et nous avons pu déterminer que le fait de ne pas avoir obtenu les réponses de la totalité des institutions n'introduit pas de biais majeur dans les résultats.¹²

2 LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

Sur la base des rapports et des recherches existants, nous avons établi une liste des facteurs les plus souvent cités comme atouts pour Genève et demandé à chaque organisation d'en identifier les trois plus importants. Cette liste inclut:

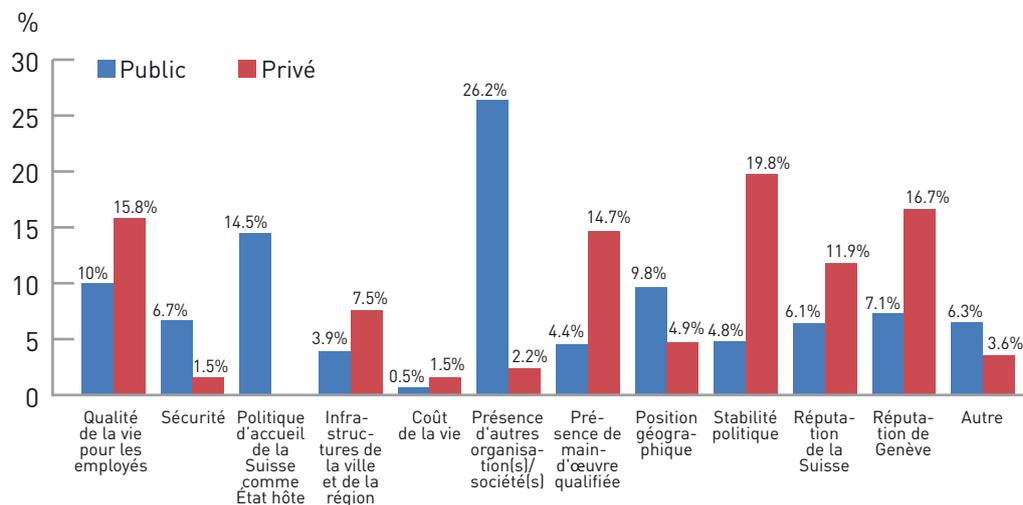
- qualité de la vie pour les employés
- sécurité
- politique d'accueil de la Suisse comme Etat hôte
- infrastructures de la ville et de la région (logement, écoles, transports, loisirs)
- coût de la vie
- présence d'organisation(s), société(s) importante(s)
- présence de main-d'œuvre qualifiée
- position géographique
- stabilité politique
- réputation de la Suisse
- réputation de Genève

Le graphique 8 livre les résultats des enquêtes en distinguant les réponses des OIG, ONG, et MP d'un côté et celles des SMN et banques de l'autre.

¹² Une analyse de certaines variables de contrôle dans chacun des questionnaires en comparaison avec des données de l'OCSTAT, de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et du service du protocole de la Chancellerie d'État et du Service ONG de la République et canton de Genève, nous permet d'établir la représentativité de l'échantillon.



Graphique 8
Comparaison des facteurs d'attractivité de la Genève internationale pour le secteur public (OIG et ONG) et le secteur privé (SMN et banques)



Source: Enquête, Fondation pour Genève, 2012-2013 (N=127)

Pour les OIG comme pour les ONG, nos enquêtes révèlent la primauté de l'importance de la *présence d'autres organisation(s)/société(s) importante(s) pour leurs activités* dans la décision des organisations de s'établir à Genève. Viennent ensuite *la politique d'accueil de la Suisse comme État hôte*, puis *la qualité de la vie pour les employés* (point de vue des OIG) et *la position géographique de Genève* (point de vue des ONG). En contraste, les banques sont surtout attirées par *la réputation de Genève*, les SMN soulignant, elles, surtout *la présence de main-d'œuvre qualifiée* et *la stabilité politique* et, dans une moindre mesure, *la qualité de la vie pour les employés*. Les banques sont également d'accord sur le fait que *la stabilité politique* est importante, et rajoute comme facteur prioritaire supplémentaire *la réputation de la Suisse* et non seulement de Genève.

Si on peut raisonnablement extrapoler de ces résultats que l'affaiblissement des facteurs clés amoindrirait clairement la force d'attraction de la Genève internationale, on ne peut cependant pas en déterminer l'impact sur une décision de quitter la ville. En effet, cela demanderait une analyse très fine de sensibilité à chaque facteur individuel, à mettre en rapport avec les coûts de relocalisation. Ces derniers tendent à être élevés, notamment en raison de la réticence du personnel à quitter Genève. Il semblerait que beaucoup d'employés soient prêts à rester à Genève même si leur employeur devait quitter la ville, ce qui signifie que ces employés pourraient perdre leur travail et que les organisations devraient embaucher de nouveaux employés ailleurs.¹³ Pour les OIG, on ne peut pas écarter, en outre, le fait que le choix du siège (principal ou secondaire) d'une organisation peut relever de

¹³ Entretiens conduits entre automne-hiver 2013-2014 avec une douzaine de haut-responsables de différentes organisations (OIG, ONG, PPP) basées à Genève. Les personnes interrogées ont demandé de pouvoir garder l'anonymat.



facteurs géopolitiques sur lesquels Genève, mais également la Suisse, ont peu de prise. Le corollaire des deux remarques précédentes est que le départ d'OIG établies à Genève ne se fera certainement pas de manière soudaine et radicale mais plutôt par des tendances à des délocalisations partielles et sélectives. Dans l'exercice d'un éventuel départ, nos entretiens renforcent l'importance pour les OIG, les ONG ainsi que les MP de l'interdépendance avec d'autres organisations basées à Genève. Cet argument est le plus fort rempart à la domination d'une logique budgétaire, de rentabilité dans les décisions de localisation des sièges ou représentations majeures, notamment dans le système onusien.¹⁴ Nos entretiens soulignent tous la force politique actuelle de cette logique, dans un contexte de difficultés pour les gouvernements à financer les OIG. Dans cette perspective, Genève souffre indéniablement du fait qu'un poste professionnel y coûte considérablement plus cher qu'en Asie, Afrique ou Europe de l'Est. Pour certaines organisations, cela rend difficile la continuation d'une présence à Genève. Pour la plupart, cela bloque leur capacité à augmenter le nombre de personnes basées à Genève, d'où une tendance à la relocalisation afin de garder le minimum de personnes travaillant depuis Genève. Une autre solution largement répandue est le recours à des consultants qui, la plupart du temps, peuvent travailler sans devoir être physiquement présents à Genève. Cela permet aux employeurs de payer des salaires beaucoup moins élevés qu'à Genève et les consultants ne dépensent donc pas leurs revenus dans la région. A noter que la force du franc suisse est un élément qui aggrave ces difficultés budgétaires, les recettes (sous formes de contributions des Etats membres ou de dons d'acteurs privés) étant libellées en dollar américain ou en Euro. Une relocalisation dans la zone Euro ou à New York permettrait de remédier à cette difficulté supplémentaire. Mais, *in fine*, le poids de l'éloignement géographique d'autres interlocuteurs reste un argument de poids à l'encontre d'un départ de Genève. Le cas du MMV est révélateur de cette dynamique. La décision, après un examen approfondi, de ne pas déplacer le siège de l'organisation est à n'en pas douter liée à la nécessité d'être en proximité avec l'OMS, le Fonds mondial et les autres organisations importantes, combinée à la réticence du personnel à quitter Genève. Dans le même ordre d'idée, nos interlocuteurs ont relevé que la meilleure défense de Genève en tant que capitale de l'humanitaire serait de renforcer la présence des ONG en attirant leurs sièges et non pas seulement des bureaux de liaison.

Dans le secteur privé, cette interdépendance entre entreprises ne ressort pas des enquêtes. Pour les sociétés multinationales, une éventuelle possibilité de quitter Genève ne semble pas être dépendante du choix d'autres organisations ou sociétés de quitter Genève. Les choix de localisation à Genève semblent donc être axés principalement sur les avantages individuels.¹⁵ Si certains avantages auxquels les SMN se sont déjà habituées, ou qui ont été pris en compte lors du choix de Genève comme le lieu d'implantation de leurs bureaux ou sièges, venaient à être amoindris, notamment par des décisions politiques en Suisse ou en Europe, cela pourrait plus rapidement amener à une décision de fermer ces locaux et de trouver de meilleures conditions ailleurs.

¹⁴ L'Assemblée Générale de l'ONU a décidé d'imposer 100 millions de dollars supplémentaires d'économie pour le Secrétariat des Nations Unies à partir de la période budgétaire 2014-2015. En 2014, le budget du siège européen de l'ONU a été réduit de 5%.

¹⁵ Cette attitude s'explique certainement par le fait que les entreprises sondées n'ont pas envisagé le scénario d'une massive délocalisation de l'ensemble de leur secteur d'activité (notamment les banques) car dans un tel scénario il apparaît peu crédible que les entreprises ne prennent pas en compte les décisions d'autres acteurs.



Si un exode majeur de Genève ne semble donc pas d'actualité, nous avons toutefois cherché à évaluer quels sont les concurrents les plus souvent cités. Sans grande surprise, les OIG et les ONG donnent une préférence marquée pour New York tandis que les SMN et les banques, l'alternative à Genève serait Zurich¹⁶. Il s'agit ici de souligner que plusieurs de nos répondants ne se sont pas prononcés sur cette question et que nous ne pouvons pas déterminer si cela signifie qu'ils ne voient pas d'alternatives à Genève ou si la réponse à cette question ne leur semble pas évidente. Aucune banque ni aucune SMN n'ont affirmé que Genève est un endroit indispensable pour eux alors que 5% des OIG et 15% des ONG l'ont constaté.

3 INTERACTIONS ET SYNERGIES DANS LA GENÈVE INTERNATIONALE

Au vu du nombre d'acteurs internationaux présents, Genève possède à n'en pas douter un potentiel considérable pour favoriser de nombreuses et fortes synergies. De même, au vu du nombre de conférences et réunions qui s'y tiennent et du nombre d'experts (près de 200'000) qui s'y rendent chaque année, Genève apparaît comme un terreau de synergies d'une fertilité clairement perçue (voir supra) et difficilement égalable.¹⁷ Mais qu'en est-il de la réalisation du potentiel? Peut-on identifier des combinaisons de conditions particulièrement propices à cette réalisation? Peut-on parler d'interactions d'une densité semblable au phénomène des clusters industriels? Observe-t-on des réalités différentes par domaine d'activité? Peut-on identifier des acteurs clés qui semblent jouer un rôle important de catalyste des interactions? Nos enquêtes et entretiens apportent un nouvel éclairage sur toutes ces questions. Nous abordons en premier lieu la différenciation importante entre acteurs publics et privés, puis considérons l'analyse des synergies spécifiques à certains secteurs d'activité.

■ *Différenciation entre secteur privé et secteur public*

L'importance de la présence d'un grand nombre d'acteurs internationaux comme force d'attraction de la Genève internationale se matérialise-t-elle par des interactions fréquentes ou relève-t-elle d'un imaginaire collectif qui tend à créer de larges attentes sans grand lendemain? La tendance forte qui ressort des figures 1 à 9 est celle d'interactions fréquentes entre acteurs de même «type»: 95% des OIG déclarent avoir des interactions fréquentes avec d'autres OIG; 84% des ONG déclarent avoir des interactions fréquentes avec d'autres ONG et 70% des SMN disent avoir des interactions fréquentes avec d'autres SMN. Dans à peu près trois quarts des cas étudiés, les OIG et les ONG confirment aussi avoir des contacts réguliers les unes avec les autres. Par contre la situation est très différente en ce qui concerne leurs interactions avec les SMN: 64% des OIG et 74% des ONG disent ne pas avoir d'interactions fréquentes avec les SMN à Genève. Les SMN «répondent» avec des

¹⁶ Il est important de préciser ici que cette question a été posée sans avoir lien quelconque avec la question d'influence de différents événements sur la décision des SMN de maintenir leur présence à Genève. Il est évident qu'en cas d'échec d'un accord sur la fiscalité avec les principaux pays partenaires de la Suisse, une relocalisation devrait être effectuée en dehors de la Suisse.

¹⁷ Afin de mieux calibrer le chiffre de 200'000 experts, il représente un peu moins d'un tiers du nombre des visiteurs du Salon de l'automobile à Genève qui a lieu pendant 10 jours consécutifs chaque année.



chiffres encore plus élevés: dans 81% de cas les SMN affirment ne pas interagir fréquemment avec les OIG et dans 86% ne pas avoir beaucoup de contacts avec les ONG¹⁸.

Le constat intermédiaire est donc celui d'une claire séparation entre une Genève internationale «publique» axée sur les OIG et les ONG et une Genève internationale «privée» composée des multinationales suisses et étrangères.

Ce clivage public-privé ne signifie toutefois pas nécessairement que les deux secteurs ne se parlent pas dans l'absolu mais simplement que cela n'est guère le cas à Genève, ou du moins pas au niveau du management, d'un point de vue général des entreprises. En cohérence avec ce constat, nos enquêtes soulignent que les SMN établies à Genève ne possèdent en général pas de «corporate affairs offices» à Genève. Sans élaborer sur les raisons d'une telle décision, les SMN confirment que leur personnel chargé des affaires publiques est plutôt basé dans des villes comme Londres, Bruxelles ou même de l'autre côté de l'Atlantique. Les entretiens avec les hauts fonctionnaires des OIG révèlent ainsi que la coopération avec le privé existe, mais qu'elle n'est ni entamée ni maintenue à Genève. Cette coopération se fait plutôt au niveau des sièges des SMN, dans les bureaux régionaux ou aussi sur le terrain si un tel besoin se fait sentir.

Si le potentiel de synergies semble donc loin d'être exploité entre la Genève internationale publique et la Genève internationale privée, est-il mieux exploité dans les interactions entre la Genève internationale et la «Genève locale»? Nous avons administré dans ce sens un questionnaire adressé aux PME locales dont l'objectif était d'évaluer l'importance de la présence à Genève pour ces entreprises de différentes organisations internationales et sociétés multinationales, ainsi que de leurs employés. Les résultats de notre enquête soulignent en premier lieu que les PME locales interagissent de manière non négligeable avec le secteur international à Genève. Mais, en second lieu, ces interactions sont surtout concentrées sur les SMN, ces dernières générant dans 39% des cas une part importante à très importante du chiffre d'affaires des PME locales (en contraste les OIG et ONG n'ont un poids comparable que pour 15% des PME sondées).

En somme, Genève est le théâtre de nombreuses interactions entre acteurs internationaux. Les OIG interagissent beaucoup avec les missions permanentes ainsi qu'avec d'autres OIG. Les interactions avec le secteur privé restent, elles, limitées, le plus grand nombre de SMN avec lesquelles les OIG coopèrent n'étant pas basée à Genève. De même, un grand nombre d'ONG n'a pas de siège à Genève, mais souvent un petit bureau (de liaison) uniquement. Par conséquent, les relations entre les organisations ont plutôt lieu en dehors de Genève. Cela reflète également la tendance générale à une décentralisation du travail des OIG au niveau local (ou national ou régional). Et lorsque le travail est centralisé, par exemple dans le cas de l'ONU et de ses agences, cela se passe à New York plutôt qu'à Genève.

■ *Des concentrations d'interactions autour de quelques organisations phares*

Si les interactions sont nombreuses, peut-on discerner des réalités variables par domaines d'activité? Certains acteurs jouent-ils un rôle particulièrement important au sein de ces activités? De manière générale, constate-t-on des structures d'interaction spécifiques?

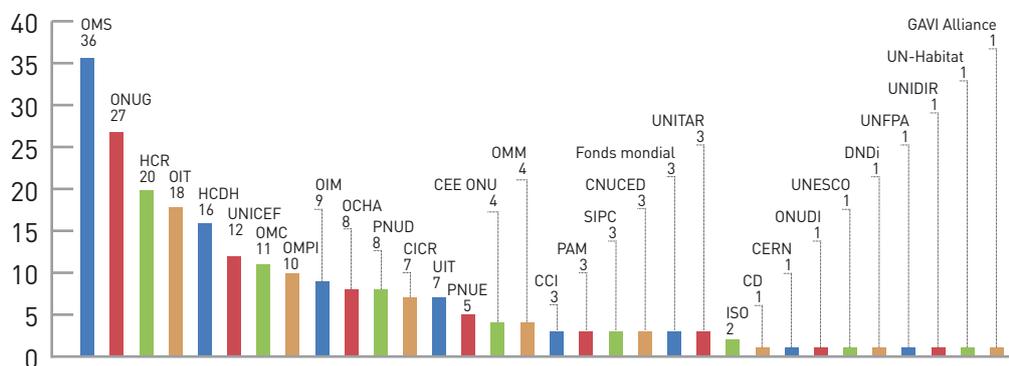
¹⁸ Nous trouvons des résultats encore plus marqués dans les réponses des banques dont il n'y a que 6% qui interagissent avec les OIG, 11% avec les ONG et 28% avec les SMN. Le niveau d'interaction entre les banques et autres acteurs (selon le point de vue des banques) est donc très faible.



Notre point de départ est l'exploitation de la seconde partie de la question suivante: «Avez-vous des interactions fréquentes avec des organisations internationales gouvernementales (non gouvernementales) basées à Genève ou dans la région? Si oui lesquelles principalement (liste limitée à 5 noms)». ¹⁹

Le graphique 9 répertorie toutes les OIG citées au moins une fois. Si nous y retrouvons une grande partie des OIG installées à Genève, certaines semblent toutefois clairement se détacher, notamment l'OMS, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou encore le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). Notre objectif ici n'est toutefois pas d'établir un classement par ordre d'importance des OIG mais de se pencher sur la configuration des interactions autour de ces différentes OIG. Peut-on, doit-on, parler de clusters dans la Genève internationale? Notons en premier lieu une certaine convergence entre la liste des OIG les plus souvent citées et les cinq domaines d'excellence de la Genève internationale identifiés par le rapport conjoint de la Confédération Suisse, la République et canton de Genève et la Ville de Genève «La Genève internationale et son avenir» du 25 juin 2013. ²⁰ En effet, l'OMS est associée au domaine de la santé, alors que le HCR, le HCDH et l'OIM sont associés à celui des affaires humanitaires, des droits de l'homme et des migrations (un seul domaine dans le rapport susmentionné). L'OIT, l'OMC, l'UIT sont des pièces importantes du domaine travail, économie, science et télécommunications. Le PNUE relève lui du domaine de l'environnement et du développement durable. Seul le domaine de la paix, de la sécurité et du désarmement semble ne pas être associé à une institution spécialisée phare. Avant de poursuivre notre raisonnement, il est utile de se référer ici à la notion de cluster.

Graphique 9
Les OIG citées²¹



Source: Enquête, Fondation pour Genève, 2012-2013.

¹⁹ Le taux de réponse pour cette question est resté plus faible que pour d'autres parties du questionnaire. Ceci provient certainement d'un grand nombre de facteurs mais il convient de constater que ceci est souvent dû à une incapacité à clairement distinguer, et identifier, une OIG ou une ONG.

²⁰ «Genève internationale : Pôles de compétence et Organisations» p. 29.

²¹ Ici et après nous avons gardé les acronymes et les noms des organisations en anglais quand les acronymes/les noms en français ne sont pas officiellement utilisés par une organisation en question.



Introduite et popularisée par Michael Porter²², cette notion fait référence à des «concentrations géographiques d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, d'entreprises des industries connexes, et d'institutions associées (par exemple les universités, les organismes de normalisation et les associations professionnelles) dans les domaines spécifiques qui se concurrencent mais aussi coopèrent» (Porter, 1998, p.197)²³. Outre la concentration géographique, et la densité de l'interconnexion entre différents types d'acteurs, d'autres travaux soulignent également la dimension intersectorielle des relations entre entreprises [et/ou organisations] dissemblables et complémentaires²⁴. En termes de structure, il ressort de la littérature sur les clusters trois idéaux-types :

- clusters où les grandes entreprises/organisations forment un noyau autour duquel les petites entreprises/organisations sont regroupées;
- clusters où tous les acteurs jouent des rôles relativement similaires;
- clusters avec des relations non systématiques.

En gardant ces concepts comme grille de lecture des interactions dans la Genève internationale, que ressort-il de nos enquêtes et entretiens? En nous basant sur l'hypothèse d'une certaine centralité par domaine des OIG ressortant du graphique 9, nous examinons dans les pages qui suivent les caractéristiques des interactions dans neuf domaines, à savoir :

1. Santé (organisation centrale, l'OMS);
2. Humanitaire (HCR);
3. Droit de l'homme (HCDH);
4. Travail (OIT);
5. Migrations (OIM);
6. Commerce (OMC);
7. Propriété intellectuelle (OMPI);
8. Télécommunications (UIT);
9. Environnement (PNUE).

Pour chacun de ces domaines, les figures 1 à 9 identifient les acteurs cités dans nos enquêtes parmi ceux aux plus hautes fréquences d'interaction, en indiquant le «sens» de l'identification et en séparant les types d'acteurs (OIG, ONG et SMN).²⁵

²² Porter, M. E. "The Competitive Advantage of Nations." *Harvard Business Review* 68, no. 2 (March–April 1990).

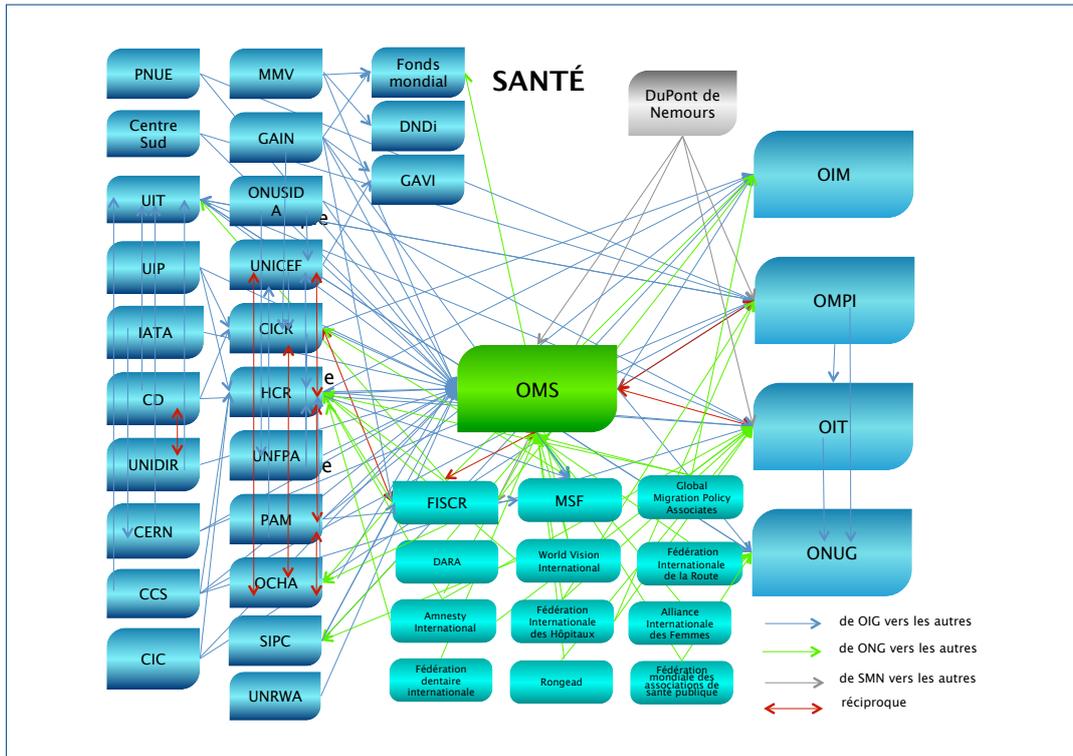
²³ Porter, ME 1998, "On Competition". Boston: Harvard Business School Press.

²⁴ OECD Proceedings, "Boosting Innovation, The Cluster Approach", 1999, p.12

²⁵ Cette cartographie des acteurs et interactions peut dans certaines domaines omettre des acteurs publiquement considérés comme importants dans un ou plusieurs domaines (citons ici le cas de l'Organisation internationale de la normalisation (ISO)). Ceci est d'une part dû à l'absence de réponses à nos enquêtes par certaines organisations et d'autre part à la nature subjective de l'interprétation du degré d'importance et de fréquence des interactions entre organisations.



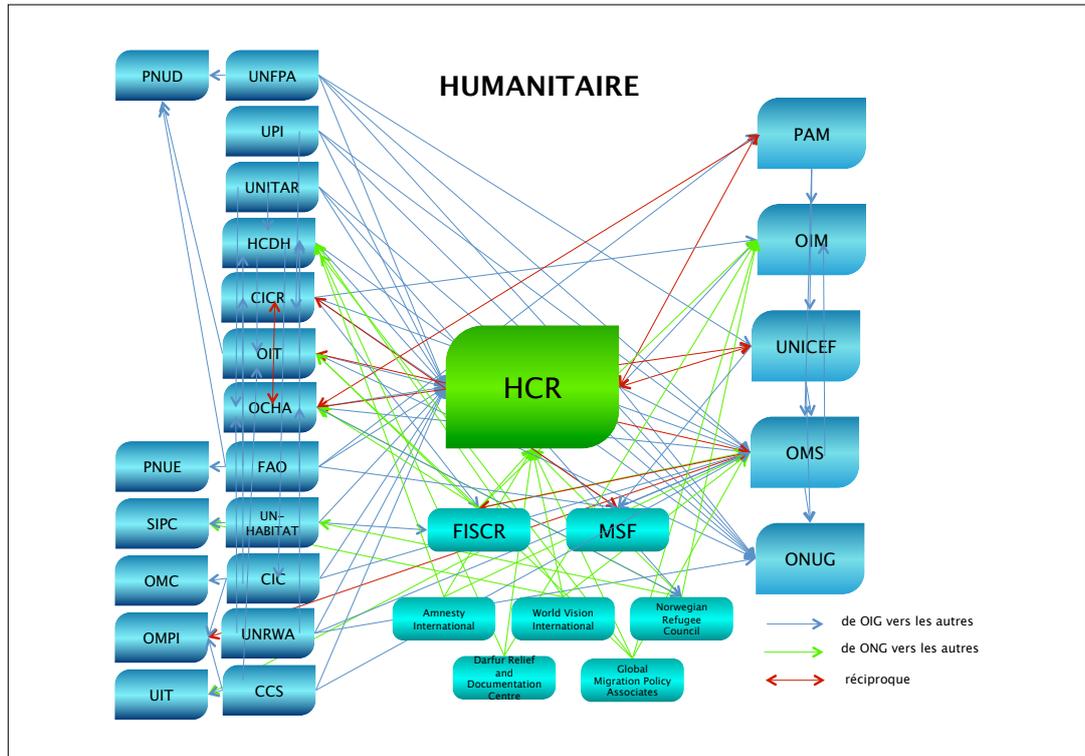
Figure 1 : Les interactions autour de l'OMS



C'est à n'en pas douter le domaine dans lequel la densité d'interactions semble la plus élevée, avec une centralité marquée de l'OMS. On y retrouve des acteurs à la fois semblables (un grand nombre d'organisations internationales parties du système des Nations Unies avec des liens directs à des questions de santé publique) et dissemblables par leur nature (OIG, ONG, partenariats public-privé) ou par leur mandat (CERN, UNIDIR, IATA). A l'heure de la célébration des partenariats public-privé, et de la difficulté de l'OMS à poser un cadre à ces relations, les acteurs privés (SMN) brillent par leur absence. Ceci est très probablement dû au faible taux de réponse des SMN à notre enquête et à nos sollicitations mais peut-être pas uniquement.



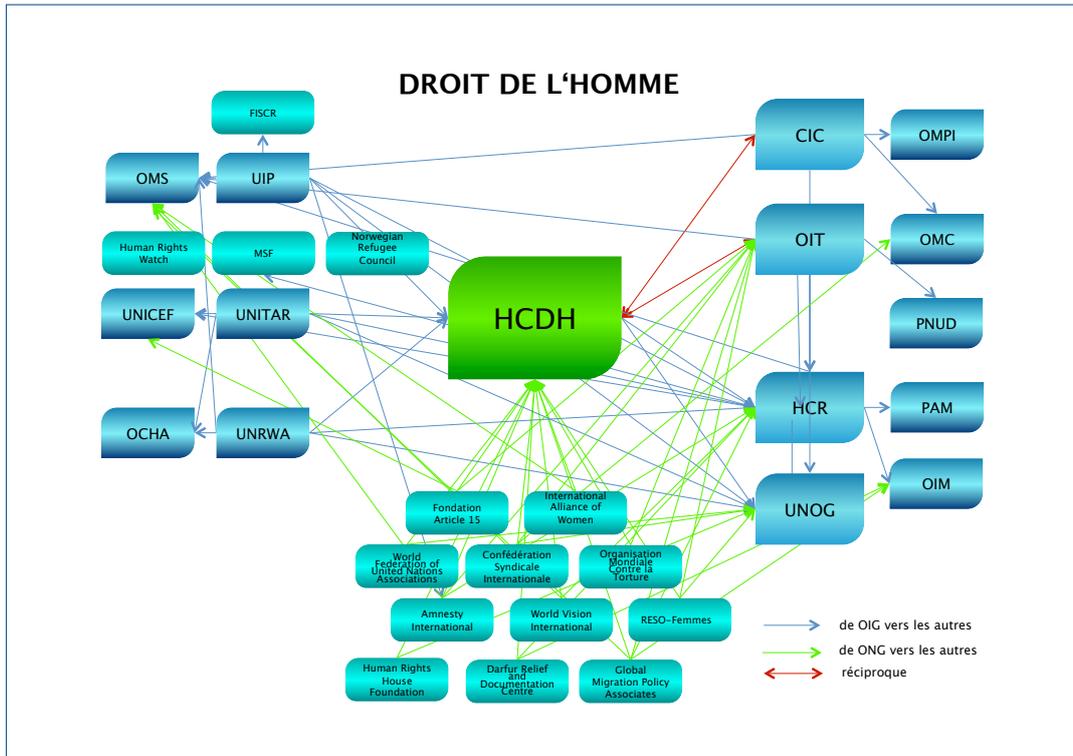
Figure 2: Les interactions autour du HCR



L'humanitaire reste très clairement un des domaines de la Genève internationale marquée par une forte densité d'acteurs et d'interactions. Fait moins connu, l'acteur central en est le HCR. Nous constatons, comme pour le cas des interactions dans le champ de la santé, à fois des acteurs semblables par leur nature (OIG ou ONG axées sur l'humanitaire) mais également des acteurs dissemblables, notamment quant à leur mandat (OMC, OMPI). Il est intéressant de souligner le relatif «isolement» du CICR au sein de ce champ d'activité à Genève, alors même qu'il est courant de lier l'essor de la Genève internationale à la création de cette organisation.



Figure 3: Les interactions autour du HCDH

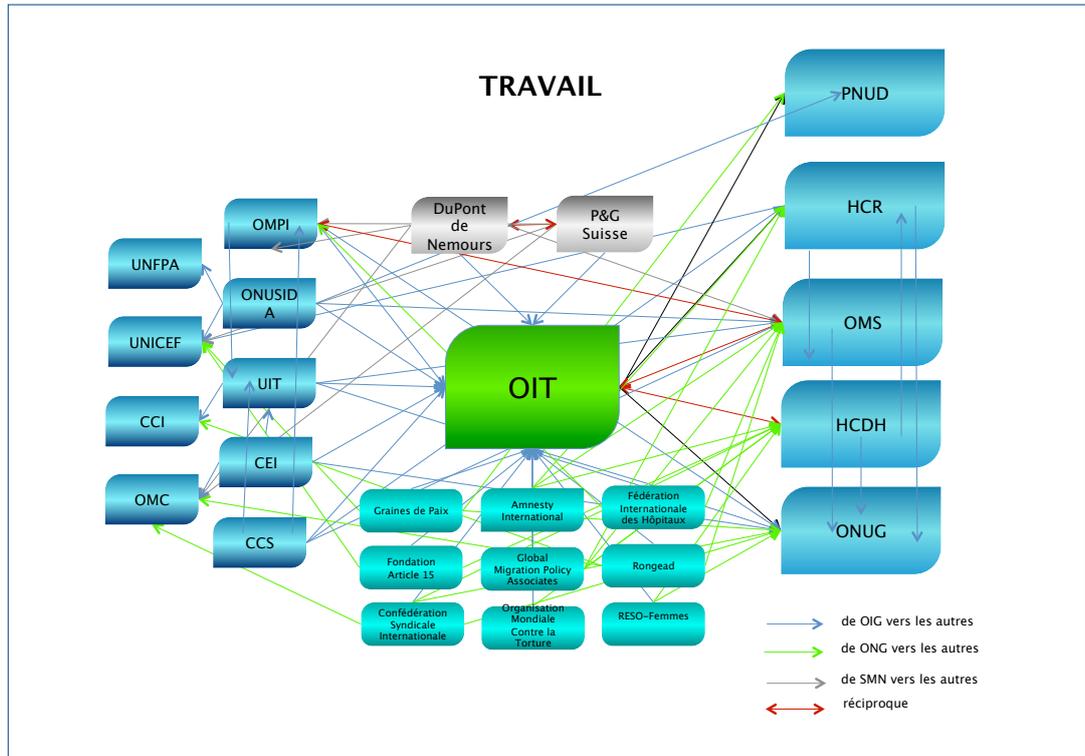


Comme pour les deux champs d'interactions de la santé et de l'humanitaire, les interactions autour de l'acteur pivot Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) révèlent une importante densité. On y constate l'importance des ONG qui non seulement «gravitent» autour des organisations onusiennes mais ont également développé d'importantes relations directes entre elles.²⁶

²⁶ Une récente analyse de réseau des ONG dans quatre domaines (droits de l'homme, environnement, santé et développement) met en lumière la force du réseau inter-ONG dans le domaine des droits de l'homme en clair contraste avec les trois autres domaines dans lesquels sont à la fois plus distendus et orientés en premier lieu vers des organisations intergouvernementales telles l'OMS (Murdie, Amanda and David Davis 2012. « Looking in the Mirror : Comparing INGOs networks across issue-areas, » *Review of International Organizations* 7(2) : 177-202.



Figure 4: Les interactions qui se forment autour de l'OIT

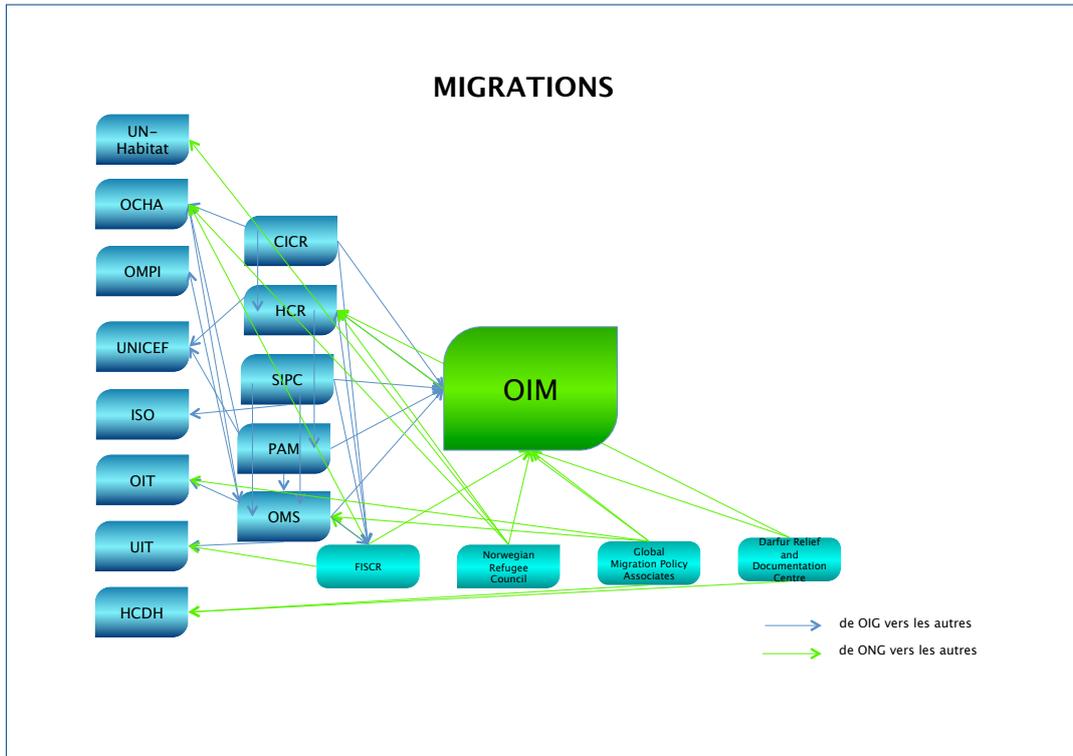


Nos enquêtes révèlent une importante densité d'interactions autour de l'OIT, avec l'inclusion d'acteurs très dissemblables quant à leur forme (multinationales, organisations faitières, OIG) et à leur mandat (CEI, OMC, UIT, UNICEF, OMS). L'importance des contacts avec l'OIT mentionnés par un grand nombre d'acteurs de la Genève internationale n'est d'un côté guère surprenante au vu de la centralité des questions de travail dans un monde économique si intégré mais d'un autre côté de nombreuses études ont montré la perte d'importance de l'OIT dans la gouvernance mondiale des droits du travail.²⁷ Notre étude tendrait à montrer que l'OIT a d'une certaine manière réussi à se repositionner comme acteur central des discussions en matière de travail à Genève.²⁸ Il faut peut-être y voir le résultat des stratégies de repositionnement de l'organisation dans la promotion d'un socle de protection sociale large incluant les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, et du travail.

²⁷ La gouvernance mondiale des droits du travail passe de plus en plus par des accords bilatéraux de commerce, différentes initiatives de type partenariats public-privé (en particulier le Global Compact des Nations-Unies) ou privé-privé (Global Union à Nyon), des codes de conduites émis par des organisations internationales (par exemple l'Organisation de coopération et de développement économique basée à Paris) ou des codes de conduite de responsabilité sociale développés par des entreprises individuelles.

²⁸ Par contre le modèle tripartite de l'OIT qui repose sur des interactions entre l'organisation et les représentations des syndicats et des employeurs ne ressort pas clairement de l'enquête, l'Organisation internationale des employeurs (OIE) n'apparaissant notamment pas dans la Figure 4 alors qu'elle joue un rôle de secrétariat pour le groupe des employeurs.

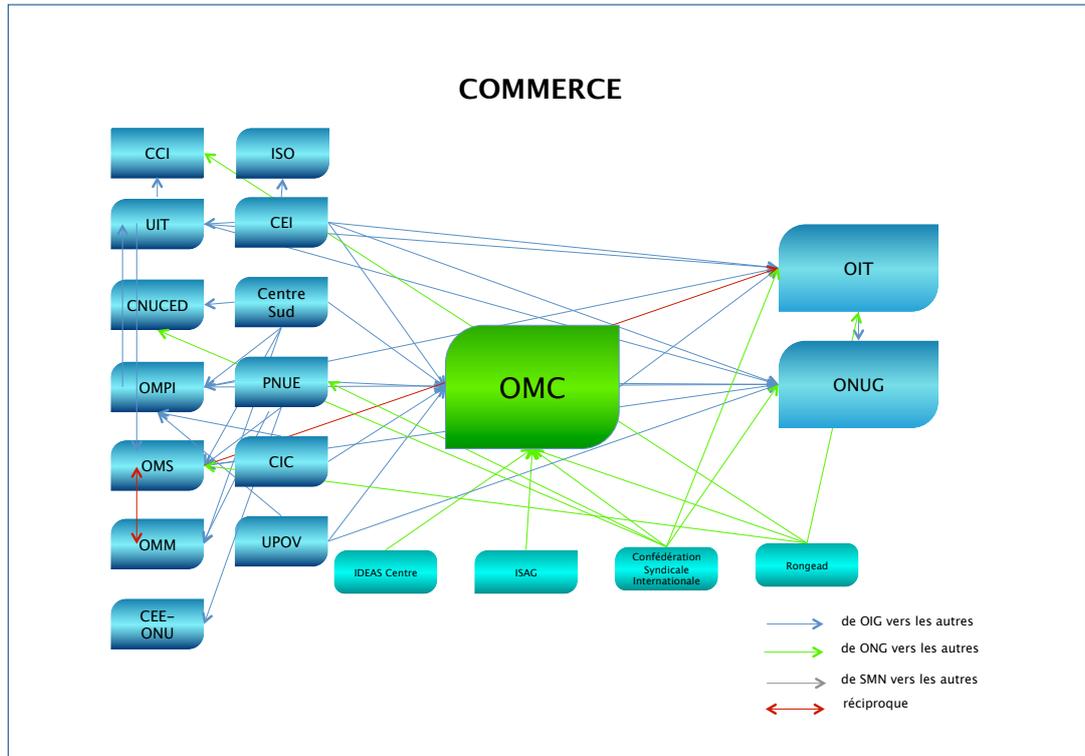
Figure 5: Les interactions qui se forment autour de l'OIM



Les interactions autour de l'OIM sont clairement moins denses que celles autour de l'OMS, du HCR, du HCDH et de l'OIT. Dans la vision agrégée du Rapport sur la Genève internationale, la centralité de l'OIM disparaîtrait au profil de celle du HCR. On a donc affaire ici à un domaine moins «autonome» que le précédent et fait de relations entre organisations plus semblables en importance.



Figure 6: Les interactions autour de l'OMC



L'OMC est au centre des interactions entre une constellation d'acteurs liés au commerce international et à la réglementation des produits et services échangés. On retrouve notamment autour de l'OMC des acteurs clés de la «Genève des normes», à savoir l'ISO, le CEI, l'UIT et dans une moindre mesure l'OMPI. Comme pour le cas de la santé, l'absence des SMN de ce domaine «économique» interpelle, en particulier celle du secteur du négoce. Au vu de l'importance de ce secteur pour la Genève internationale, nous avons cherché à pallier le faible taux de réponse à nos enquêtes par une série d'entretiens avec les grands acteurs de ce secteur.²⁹ Il en est ressorti en premier lieu que les interactions avec la Genève internationale ne sont pas une motivation première de l'installation à Genève au contraire de la stabilité politique, des infrastructures de la ville, et de la présence de main-d'œuvre qualifiée et des avantages fiscaux. Nous n'avons pas pu établir un impact direct de la présence d'organisations internationales pour les sociétés de trading. Des faibles relations avec certaines OIG tels que la CNUCED, l'OMC, le PAM, la FAO existent mais plutôt dans le cadre de grandes conférences internationales ou au niveau de contacts informels directs entre collaborateurs (plutôt qu'à un niveau du management). Des partenariats avec les ONG se font plutôt sur le terrain, dans les pays d'intervention des entreprises en Afrique ou au Moyen-Orient.

²⁹ Nous avons interrogé les représentants du top management de dix sociétés de négoce de matières premières énergétiques et agricoles sur d'éventuelles interactions avec la Genève internationale. Tous ont requis l'anonymat.

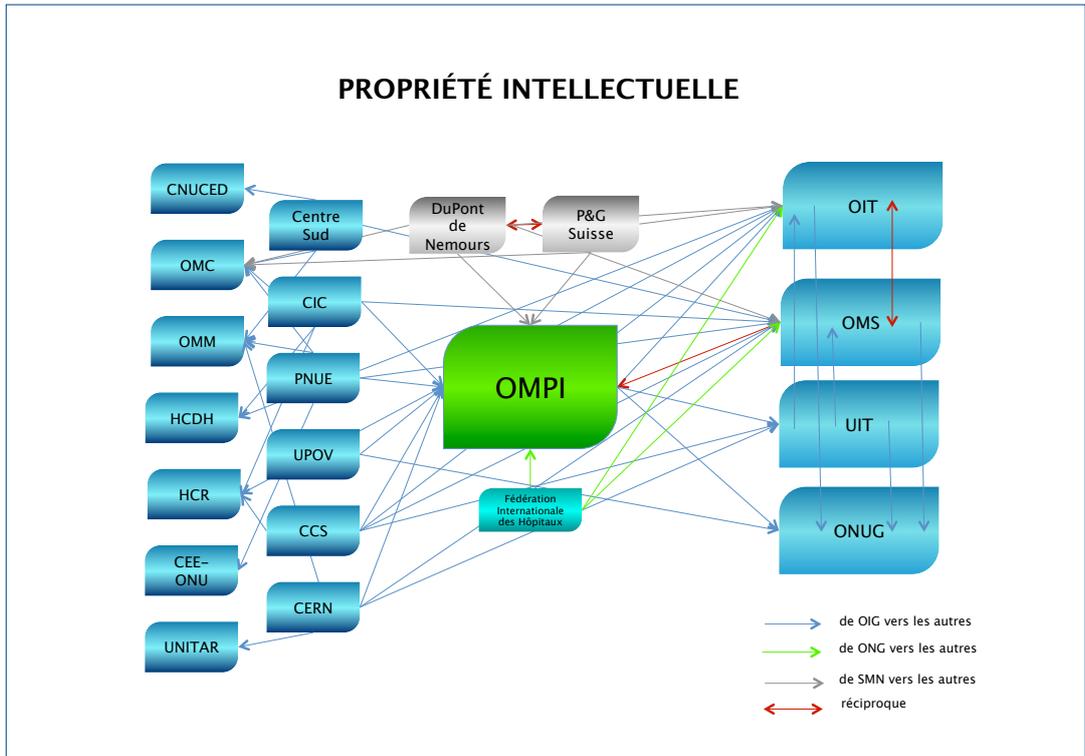
Nous pouvons conclure que le secteur du négoce reste relativement «fermé» au potentiel de la Genève internationale. Ainsi il reste très peu enclin à participer au «Global Commodities Forum» – réunion annuelle multipartite organisée depuis 2010 par la CNUCED et qui rassemble les représentants du secteur public et privé dans le but de discuter et trouver des meilleures solutions aux problèmes récurrents de l'économie marchande³⁰. Il lui préfère des réunions «mono-chromes» entre SMN telles le Global Grain Geneva.

Mais il est indéniable qu'on peut très certainement parler d'un cluster «négoce» basé sur une dynamique d'étroites interactions entre acteurs du même type et avec une panoplie d'entreprises de service basée à Genève: compagnies d'assurance, cabinets d'avocats, fiduciaires, affréteurs, armateurs et services d'inspection et certification. Les banques de Genève offrent une large gamme de produits de financement du commerce: garanties, prêts, pré- et post-financement, couverture des risques. Les établissements de formation supérieure proposent des programmes de formation dans le domaine.

³⁰ Le dernier Forum a eu lieu le 7-8 avril 2014 au Palais des Nations et était dédié aux problèmes de la lutte contre l'opacité et une meilleure gouvernance du marché des matières premières. Site web du Global Commodities Forum 2014 : <http://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=429>



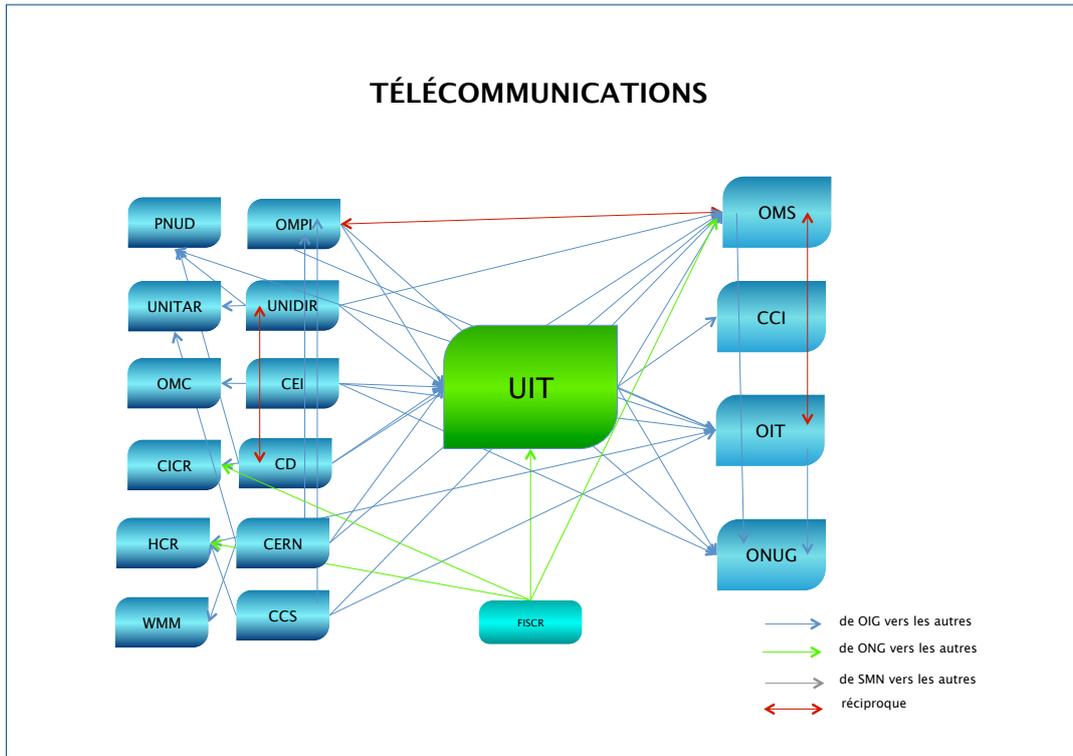
Figure 7: Les interactions qui se forment autour de l'OMPI



L'OMPI est au cœur d'interactions en matière de protection de la propriété intellectuelle. On peut parler ici d'un réseau au spectre assez large, auquel participent clairement deux grandes SMN étrangères. Il ne correspond toutefois pas aux contours de la Genève internationale des normes, révélant peut-être qu'une telle Genève est moindre que la somme des organisations qui la composent.



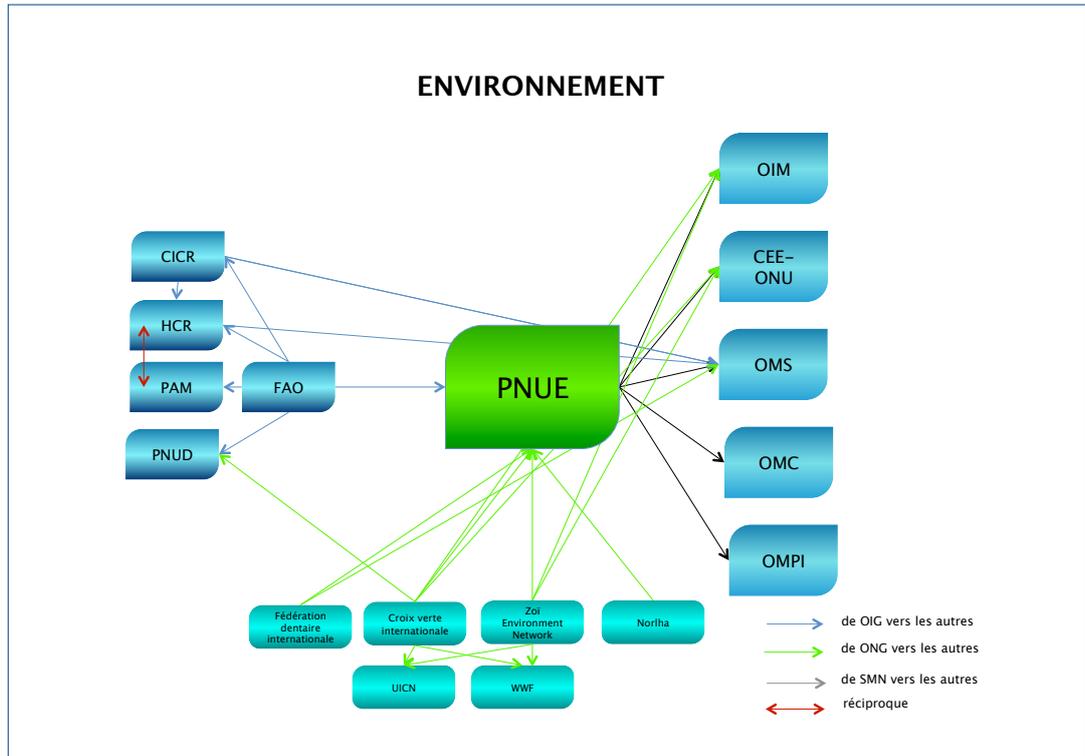
Figure 8: Les interactions qui se forment autour de l'UIT



Une particularité marquée des interactions en matière de télécommunications est l'omniprésence des OIG dans ce secteur peut-être plus technique que les précédents. Ceci révèle très certainement de la place pour des initiatives pour amener d'autres acteurs à profiter de la richesse d'acteurs compétents à Genève.



Figure 9: Les interactions qui se forment autour du PNUE



Les interactions dans le domaine très large de l'environnement apparaissent d'une intensité modérée. Cela peut apparaître comme très surprenant au vu de la fonction de coordination du PNUE et des efforts des autorités locales (et nationales) pour promouvoir un réseau genevois sur les questions d'environnement. Même si les limites des efforts de création de synergie sont réelles, l'impression dégagée par notre enquête doit être nuancée pour trois raisons principales. La première tient au fait de l'importance des ONG et de petites organisations intergouvernementales dans ce champ d'activités, organisations dont les taux de réponse sont comparativement plus faibles que d'autres acteurs. La seconde tient au fait de l'éclatement thématique du champ d'activité en de multiples niches largement autonomes. La troisième relève des limites d'une approche largement perçue (et généralement voulue comme telle) comme centrée exclusivement sur le territoire genevois, négligeant ainsi l'importance potentielle d'organisations comme l'UICN et le WWF.

En somme, outre le fait que certains des neuf domaines semblent davantage se rapprocher de niveaux de densité propres aux clusters industriels, nous avons pu constater que les synergies sont multi-niveaux et dépassent souvent la logique traditionnelle supposant que les acteurs actifs dans un certain domaine vont toujours appartenir à ce domaine. En réalité, le découpage en différents domaines est très arbitraire car les interactions sont souvent diffuses et transversales. Ces observations sont en accord avec la théorie de clusters, dans le sens qu'il démontre que les clusters sont des réseaux intersectoriels. Nous constatons que la Genève internationale est caractérisée par la



complexité des interactions entre différents acteurs et les synergies qui se forment vont plus loin qu'appartenir à un seul domaine (nous avons souvent trouvé des acteurs «surprenants» dans certains de ces «clusters»). Autre fait marquant, les SMN brillent surtout par leur absence ou leur indifférence par rapport aux interactions avec les OIG et ONG ou le manque de volonté de signaler ce genre d'interactions. Le potentiel de synergies n'est donc pas exploité et peut être approfondi surtout entre la Genève internationale publique et la Genève internationale privée.

■ *Domaines d'activité distincts mais des profils professionnels largement similaires*

Nos analyses dans les parties précédentes établissent certaines concentrations d'interaction dans certains domaines, conférant une timide confirmation à une Genève internationale multisectorielle. Cette réalité se retrouve-t-elle dans le profil socio-économique et professionnel des employés? En d'autres termes peut-on clairement identifier une personne travaillant dans le domaine santé par exemple? Pour apporter des premiers éléments de réponse à cette question, nous avons exploité les réponses de 1'584 personnes³¹ travaillant dans sept domaines, «santé», «commerce», «humanitaire», «science, recherche et éducation», «transports et voyages», «télécommunications» et «trading». La distribution des réponses au questionnaire individuel ne permet malheureusement pas de travailler avec les neuf domaines discutés précédemment. Ceci dit, les domaines choisis devraient a priori favoriser une différenciation étant donné les différences des compétences de base requises dans ces différents domaines. Nous avons inclus le secteur du trading malgré le faible nombre de réponses pour éventuellement contraster le profil professionnel type d'un domaine largement privé comparé aux autres.

Que ressort-il de l'analyse des profils du personnel des sept domaines susmentionnés? Le fait le plus marquant est qu'abstraction faite des différences de spécialisation de formation, le personnel des différents domaines n'est guère différencié, attestant de la réalité d'un pool de recrutement assez large et commun pour une grande partie des tâches au sein des nombreux domaines. Dans tous les domaines susmentionnés on note une plus grande proportion de femmes que d'hommes sauf pour les domaines de la science et du négoce. On note peu de différences quant à l'âge moyen des employés: celui de ceux qui travaillent dans la santé, le commerce et l'humanitaire est de 46 ans tandis que dans les domaines de trading, science et transports il est de 42 ans. Enfin, les domaines avec l'âge moyen le plus élevé, 48 ans, sont ceux de la science et des télécommunications. On note peu de différence dans les tranches de salaire dominantes, la plupart des employés de tous les domaines considérés gagnant entre 90'000 et 119'000 CHF par an, sauf pour les employés du domaine de «transports et voyages» (entre 120'000 et 149'000 CHF par an) et du trading où les salaires sont beaucoup plus élevés. En grande majorité, les employés interrogés ont suivi leur formation ailleurs qu'à Genève. Le taux de diplômés acquis sur Genève est le plus élevé dans le domaine humanitaire, qui est aussi le seul domaine où le nombre d'employés suisses dépasse le nombre d'employés venant d'autres pays. La plupart de répondants indiquent qu'ils sont à Genève depuis moins de 5 ans, sauf dans les domaines du commerce et télécommunications où les répondants affirment être à Genève depuis un peu plus de temps (entre 11 et 15 ans). Le choix de venir travailler à Genève résulte d'une opportunité d'évolution de carrière et/ou salariale pour les employés de tous les domaines, sauf pour

³¹ 48% de répondants aux questionnaires auprès des membres du personnel des entreprises multinationales ; auprès des membres du personnel des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales et des missions permanentes; version spécifique pour les membres du personnel associé du CERN.



le trading où la plupart ont été transférés. Dans tous les domaines sans exception, la plupart des non-genevois habitaient dans une autre ville européenne avant de s'installer à Genève. Les employés de tous les domaines comptent rester à Genève plus de 10 ans, sauf pour le domaine de «transports et voyages» où ils pensent rester entre 3 et 10 ans. Dans la majorité des cas, la situation familiale des répondants est de vivre en couple avec deux enfants, sauf pour le domaine de «transports et voyages» où la majorité vit en couple sans enfants, et le trading où les employés vivent plutôt seuls et sans enfant. Donc, si la plupart des employés se sont installés à Genève en réponse à une opportunité professionnelle, il apparaît qu'une fois installés à Genève leur enclin à répondre à de nouvelles opportunités à l'étranger diminue au profit d'une stabilisation, nourrie par les avantages d'un grand nombre d'opportunités locales et d'avantages familiaux indéniables.

4 CONCLUSIONS

Notre étude établit en premier lieu que le nombre et la densité des acteurs internationaux présents à Genève sont une raison essentielle pour la localisation à Genève des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales. Viennent ensuite les conditions offertes par les autorités politiques, la qualité de la vie à Genève pour les employés de ces organisations et la position géographique de la ville au cœur de l'Europe. Pour les acteurs du secteur privé, en particulier les banques et les sociétés multinationales, les facteurs d'attractivité de Genève sont surtout la réputation de la place d'affaires et la présence de personnel hautement qualifié.

Deuxièmement, il ressort de notre analyse qu'une fois établis à Genève les acteurs internationaux développent de fréquentes interactions entre eux. Ce comportement est particulièrement marqué pour les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, mais vaut également pour les entreprises du secteur privé.

En troisième lieu, il est frappant de constater que les interactions, même si fréquentes, tendent à rester confinées entre acteurs du même type, avec, en particulier, des interactions limitées entre les secteurs public et privé.

Quatrièmement, notre étude met en lumière la structure et la densité des interactions dans neuf domaines d'activité (santé, droits de l'homme, action humanitaire, travail, commerce, propriété intellectuelle, environnement, migrations et télécommunications) centrés autour d'organisations clés. La densité des interactions et la diversité des acteurs varient fortement entre les domaines. Dans certains, en particulier la santé, l'action humanitaire, et les droits de l'homme, le niveau des interactions est tel qu'on pourrait les assimiler à des activités caractéristiques de clusters. Toutefois, la nature et la direction des interactions tendent à évoluer plus rapidement que dans les configurations de clusters industriels. En outre, les interactions tendent à déborder des contours précis de chaque domaine avec la présence de plusieurs organisations internationales dans plusieurs domaines d'interaction. En d'autres termes, si les interactions sont fréquentes, elles tendent à être diffuses et transversales aux domaines identifiés. Il est important également de souligner la faible présence ou visibilité des sociétés multinationales au sein de chacun des domaines. Cet état de fait



pourrait soit refléter une certaine indifférence de la part des sociétés multinationales, soit une réticence à révéler la fréquence et la nature de leurs interactions avec les acteurs du secteur public ou tout simplement un manque de ressources compétentes en matière de relations publiques au sein des sièges genevois de ces entreprises.



CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La synthèse qui suit propose une série d'énoncés résumés en 25 points, des principaux éléments à retenir de l'étude menée sur mandat de la Fondation pour Genève.

1. Contrairement à bien des idées reçues, la composition du personnel employé par les multinationales ne diffère guère de celle des entreprises qui ne font pas partie de ce groupe. L'économie genevoise souffre d'une pénurie de personnel qualifié qui contraint nombre d'entreprises, notamment les multinationales, à recruter leur personnel à l'étranger. Cette situation explique certainement pourquoi ces entreprises valorisent fortement le niveau de formation du personnel qui obtient, toutes choses égales par ailleurs, des rémunérations plus élevées que les employés des entreprises non multinationales.
2. De manière plus générale, nos analyses indiquent que l'image «d'expatrié» qu'on se fait de la population étrangère dans le secteur international est quelque peu fautive. Ces employés sont en moyenne présents à Genève depuis de nombreuses années (alors qu'un turn-over plus important était attendu) et qu'ils souhaitent y rester pour la plupart. Ils sont en grande majorité francophones, bien que cela soit moins le cas pour les employés des organisations internationales. Ces résultats ne confirment en tous les cas pas l'image d'une population déconnectée du reste de la cité et d'une segmentation entre la Genève internationale et sa région d'accueil.
3. Le dynamisme économique du secteur international à Genève a entraîné, au cours des années, une modification du paysage sociodémographique de la ville et du canton, qui est à la source de défis urbains importants pour les autorités politiques. Nos analyses ont permis de mieux cerner la nature et l'importance de ces défis. En premier lieu, l'impact spatial de la croissance est certes clairement identifiable mais Genève n'est pas au bord de l'explosion et reste une petite métropole. Son cosmopolitisme hors du commun est alimenté par la forte attractivité internationale de l'hyper-centre. En même temps, ce cosmopolitisme genevois est mal maîtrisé car les différents groupes de populations d'origines diverses cohabitent certes, mais interagissent peu. En outre, on observe un risque de déconnexion entre une mondialisation «par le haut» (élite socioculturelle) et «par le bas» (main-d'œuvre subalterne), ce qui tend à générer une segmentation croissante de l'espace urbain.
4. Nos analyses ont mis en exergue que l'agglomération urbaine se caractérise par une très forte concentration des logements dans le centre. Il en résulte que les possibilités de logement à proximité du lieu de travail sont très limitées, en particulier pour la population qui s'installe à Genève. C'est une des raisons pour lesquelles la plupart des internationaux se sont établis en dehors du centre, la moitié habitant même de l'autre côté de la frontière. L'utilisation de la voiture étant tout particulièrement importante pour les résidents des ceintures urbaines périphériques, le réseau routier de l'agglomération souffre d'une saturation notoire.



5. Les employés internationaux sont très nombreux à se tourner vers la France ou le canton de Vaud pour trouver un logement. En effet, ils sont 45% à chercher un logement à l'extérieur du canton, contre seulement 37% parmi la population active sur le territoire du canton de Genève. Les internationaux établis depuis moins de 10 ans occupent seulement 5,9% des logements à l'intérieur du canton. Ce nombre s'élève à 12% en prenant en compte les effets indirects. Dès lors, si cette population exerce effectivement une certaine pression sur le marché du logement, elle reste quantitativement relativement faible.
6. En outre, les difficultés qui résultent des problèmes de mobilité entraînent à leur tour une péjoration des conditions de logement. En effet, la saturation du réseau et les difficultés à se déplacer qui en découlent augmentent l'attrait pour les logements au centre-ville et accentuent encore la pénurie d'appartements. S'ajoute le fait que, contrairement à la France, le canton de Genève construit très peu de nouvelles habitations.
7. Par ailleurs, la difficulté à trouver un logement touche en particulier les personnes qui sont amenées à changer de logement et qui souffrent d'un réseau de connaissances local moins développé. Pour ces raisons, la population internationale est particulièrement touchée par cette problématique. Elle tend à se loger en périphérie et à payer des loyers considérablement plus élevés que le reste de la population pour un logement comparable. Suivant les segments, le prix peut atteindre le double de la moyenne cantonale. Cette différence s'estompe très fortement sur le marché des logements de plus de 6 pièces, ces derniers n'étant pas soumis à une régulation cantonale des loyers.
8. L'étude de satisfaction qui a été menée dans le cadre de cette recherche révèle que les employés internationaux se déclarent généralement très satisfaits des conditions de vie, notamment le cadre géographique, mais sont extrêmement insatisfaits en ce qui concerne la facilité à trouver un logement et le montant du loyer.
9. Les principales difficultés actuelles en matière de circulation automobile ne concernent plus l'engorgement du centre-ville mais l'accessibilité des espaces centraux pourvoyeurs d'emplois, depuis les périphéries de l'agglomération.
10. Parmi les difficultés, la mobilité des internationaux, très comparable à celle de la population genevoise dans son ensemble, apparaît bien moins comme un facteur aggravant que comme un symptôme, un révélateur des problèmes structurels.
11. La faiblesse de l'offre en transports publics – en particulier sur des axes transversaux et à destination des communes françaises – constitue un obstacle considérable à tout infléchissement de l'utilisation majoritaire des modes de transports individuels motorisés, en grande partie contrainte.
12. Aujourd'hui, l'automobile demeure la matrice principale des projets d'aménagement du territoire, une perspective discutable qui semble pourtant confirmée dans les projets élaborés pour le futur de l'agglomération.



13. La saturation des axes de communication est aussi le fait de la pénurie de logements dans le centre, que des efforts très limités de construction ne peuvent résoudre, cependant que les élus français encouragent de nouvelles constructions et que le nombre d'emplois progresse dans les communes centrales.
14. Notre étude a mis en évidence que le système éducatif genevois constitue un élément important de l'attractivité du Canton pour le personnel employé dans le secteur international. Elle révèle en particulier que 37% des personnes occupées par une entreprise multinationale ou une organisation internationale vivant dans l'agglomération genevoise a au moins un enfant en cours de scolarisation. Pour ces familles, la prise en charge éducative de leur progéniture est primordiale. Une proportion très importante d'entre elles (près de 30%) a d'ailleurs recours aux écoles privées pour satisfaire leurs besoins, un pourcentage qui est trois fois plus élevé que pour la population genevoise. Cet état de fait n'est pas anodin puisque ces écoles coûtent en général entre CHF 15'000 et CHF 30'000 l'année, alors que l'alternative publique est gratuite!
15. L'engouement suscité par le système privé s'explique notamment par la qualité de la prise en charge qui est plus personnalisée. Cette prestation est particulièrement appréciée des internationaux récemment arrivés dont les enfants sont susceptibles de rencontrer des difficultés à s'intégrer dans un nouveau système scolaire, possiblement dispensé dans une autre langue. C'est d'ailleurs là un autre avantage majeur revendiqué par ces écoles; une prise en charge linguistique plus poussée. Par exemple, les enfants anglophones ou germanophones ne sont pas simplement dispensés de cours, la plupart de ces écoles proposent des enseignements bilingues. Ce type de prestation semble particulièrement apprécié puisque nos analyses indiquent que 25,9% d'internationaux sont insatisfaits de l'offre linguistique parmi les utilisateurs du système public, contre seulement 6,8% parmi les utilisateurs du secteur privé.
16. L'impact direct généré par les entreprises multinationales étrangères, en termes de valeur ajoutée pour l'économie genevoise, s'élève à 12,4 milliards de francs dont l'essentiel est lié aux activités de négoce (38,1%) et de l'intermédiation financière (34,8%). A cela s'ajoute encore 7 milliards de valeur ajoutée créée par les entreprises multinationales suisses actives à l'étranger mais qui sont à l'origine d'une importante valeur ajoutée réalisée sur le territoire cantonal. A ces montants, il faut ajouter encore, pour les seules multinationales étrangères, 1,4 milliard d'impôts sur les personnes morales et physiques qui revient au canton et aux communes, une somme qui s'élève à 620 millions pour les multinationales suisses.
17. Par rapport au PIB cantonal, les multinationales étrangères représentent donc 26,3% de la valeur ajoutée totale, un pourcentage qui atteint même 41,2% si on y ajoute encore la contribution directe des multinationales d'origine suisse. Pour le seul secteur tertiaire, cette part atteint 43,5% de la valeur ajoutée produite par ce secteur. Les établissements étrangers forment à eux seuls 63,7% de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises multinationales localisées sur le territoire du canton.
18. L'impact indirect suscité par les dépenses des entreprises et de leurs employés dans le canton et sa région représente 3,5 milliards pour les seules multinationales étrangères, dont 84% sont effectués sur le seul territoire cantonal, 10% en France voisine, et 6% pour le canton de Vaud. Pour les multinationales suisses, les dépenses indirectes ont été évaluées à 2,3 milliards.



19. L'effet multiplicateur provoqué par les impacts directs et indirects génère encore 3 milliards supplémentaires de valeur ajoutée pour la région, pour les multinationales étrangères, et 2 milliards pour les suisses. L'essentiel de ces effets multiplicateurs bénéficie au canton de Genève, mais la région elle-même en tire aussi un profit non négligeable.
20. Au total de tous les effets, la contribution des multinationales étrangères s'élève à 18,8 milliards de francs et à 11,3 milliards pour les suisses. Pour avoir une image complète de la contribution de la Genève internationale à l'économie cantonale et régionale, il faut tenir compte encore de la contribution du secteur public international qui s'élève à 4,3 milliards de valeur ajoutée directe, 1,5 milliards d'impact indirect (dépenses, y compris du personnel employé) et 1,3 milliard d'effets multiplicateurs, si bien que l'on atteint une contribution totale de ce secteur à l'économie régionale qui s'élève à 7 milliards.
21. Le nombre et la densité des acteurs internationaux présents à Genève est une raison essentielle pour la localisation à Genève des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales. Viennent ensuite les conditions offertes par les autorités politiques, la qualité de la vie à Genève pour les employés de ces organisations, et la position géographique de la ville au cœur de l'Europe. Pour les acteurs du secteur privé, en particulier les banques et les sociétés multinationales, les facteurs d'attractivité de Genève sont surtout la réputation de la place d'affaires et la présence de personnel hautement qualifié.
22. Une fois établis à Genève, les acteurs internationaux développent de fréquentes interactions entre eux. Ce comportement est particulièrement marqué pour les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, mais vaut également pour les entreprises du secteur privé.
23. Les interactions, même fréquentes, tendent à rester confinées entre acteurs du même type, avec en particulier des interactions limitées entre les secteurs public et privé.
24. La structure et la densité des interactions dans neuf domaines d'activité (santé, droits de l'homme, action humanitaire, travail, commerce, propriété intellectuelle, environnement, migrations et télécommunications) sont centrées autour d'organisations clés. La densité des interactions et la diversité des acteurs varient fortement entre les domaines.
25. Dans certains domaines, en particulier la santé, l'action humanitaire, et les droits de l'homme, le niveau des interactions est tel qu'on pourrait les assimiler à des activités caractéristiques de clusters. Toutefois, la nature et la direction des interactions tendent à évoluer plus rapidement que dans les configurations de clusters industriels. En outre, les interactions tendent à déborder des contours précis de chaque domaine avec la présence de plusieurs organisations internationales dans plusieurs domaines d'interaction. En d'autres termes, si les interactions sont fréquentes, elles tendent à être diffuses et transversales aux domaines identifiés. Il est important également de souligner la faible présence ou visibilité des sociétés multinationales au sein de chacun des domaines. Cet état de fait pourrait soit refléter une certaine indifférence de la part des sociétés multinationales, soit une réticence à révéler la fréquence et la nature de leurs interactions avec les acteurs du secteur public ou tout simplement un manque de ressources compétentes en matière de relations publiques au sein des sièges genevois de ces entreprises.



Les analyses développées dans ce troisième Cahier ont mis en évidence l'importance cruciale de la Genève internationale pour l'économie cantonale. Cette prépondérance ressort en particulier du poids, en termes d'emplois, de valeur ajoutée et d'impôts, que représente ce secteur pour l'ensemble de l'économie mais aussi de son rôle dans les clusters qui lient le secteur privé et public, les entreprises, petites et grandes, aux organisations internationales, gouvernementales ou non. Souligner cette importance c'est aussi mettre en évidence la nécessité d'examiner les facteurs de vulnérabilité susceptibles de remettre en question la présence de ces organisations et de ces entreprises internationales à Genève. Ils sont liés notamment à :

- des décisions populaires, telles que celles issues de l'initiative contre l'immigration de masse du 9 février 2014. Elles sont souvent abordées, notamment au niveau fédéral, en faisant abstraction des conséquences de ces choix pour les entreprises et les organisations internationales qui ne bénéficient pas d'un lobby politique;
- des facteurs externes, conjoncturels notamment, tels que l'appréciation du franc suisse, susceptible d'affecter l'attractivité de Genève relativement à d'autres localisations qui offrent des avantages très comparatifs;
- la pénurie de logements dans le centre et à proximité;
- l'intensité des mouvements pendulaires entre des communes périphériques, résidentielles, et un centre concentrant l'emploi;
- l'offre insuffisante de transports publics, dans le centre-ville notamment mais aussi en périphérie, qui impacte le confort, la fiabilité et la vitesse de ce mode de transport;
- la qualité du système éducatif genevois, public comme privé, qui peine à répondre à tous les besoins, notamment au niveau des langues d'enseignement, pour répondre à la demande émanant du personnel des entreprises et organisations internationales.

Ces facteurs de vulnérabilité devraient constituer aujourd'hui les axes prioritaires d'une politique publique globale visant à offrir des conditions cadre favorables au maintien d'un secteur international fort à Genève. Les réponses politiques qui y seront apportées permettront non seulement de renforcer la place de ce secteur au sein de la région mais elles contribueront aussi, et dans le même temps, à améliorer le bien-être de l'ensemble de la population. Cela permet de confirmer que loin d'être divergents, les intérêts du secteur international convergent avec ceux du reste de l'économie locale et régionale. De ce point de vue, une politique construite autour des clusters identifiés dans ce cahier, visant à les renforcer, constitue sans nul doute une priorité pour les autorités cantonales et fédérales.



ANNEXE: LISTE DES ACRONYMES

ANNEXE: LISTE DES ACRONYMES

ACWL	Centre consultatif sur la législation de l'OMC
AELE	Association européenne de libre-échange
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIE	Bureau international d'éducation
CCDP	Centre on Conflict, Development and Peacebuilding
CCI	Centre du commerce international
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CD	Conférence du désarmement
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe
CEI	Commission électrotechnique internationale
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CIC	Centre international de calcul
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CS	Centre Sud
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DNDi	Drugs for Neglected Diseases Initiative
ECOSOC	Le Conseil économique et social des Nations unies
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIND	Foundation for Innovative New Diagnostics
FISCR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GAIN	Global Alliance for Improved Nutrition
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation
GCSP	Geneva Centre for Security Policy
GEM	Groupement des Entreprises Multinationales
GEN	Réseau Environnement de Genève
GGKP	Green Growth Knowledge Platform
GPP	Geneva Peacebuilding Platform
GTSA	Geneva Trading and Shipping Association
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IATA	Association du transport aérien international
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
ISAG	Association des Stratégistes d'Investissement de Genève
ISO	Organisation internationale de normalisation
MDG	Millennium Development Goal
MIE	Maison internationale de l'environnement
MMV	Medicines for Malaria Ventures
MP	Mission Permanente



MSC	Mediterranean Shipping Company
MSF	Médecins Sans Frontières
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OIG	Organisation internationale gouvernementale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIPC	Organisation internationale de la protection civile
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation internationale non-gouvernementale
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUG	Office des Nations unies à Genève
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM	Programme alimentaire mondiale
PDP	Product Development Partnership
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Public-Private Partnership
QUNO	Bureaux quaker auprès des Nations unies
RH	Ressources Humaines
SDN	Société des Nations
SGS	Société générale de surveillance
SIPC	Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes
SITA	Société internationale de télécommunications aéronautiques
SMN	Société multinationale
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UIP	Union interparlementaire
UIT	Union internationale des télécommunications
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UN-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIDIR	Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le Développement social
UNRWA	Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
WWF	Fonds mondial pour la nature



REMERCIEMENTS

La Fondation pour Genève remercie de leur soutien:

la Confédération suisse, notamment la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève;

la République et canton de Genève, notamment le Bureau du délégué à la Genève internationale, le Service ONG et l'Office cantonal de la statistique;

la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève;

la Fédération des Entreprises Romandes Genève;

la Fondation Genève Place Financière;

le Groupement des Banquiers privés genevois;

le Groupement des Entreprises Multinationales

ainsi que toutes les organisations internationales, missions permanentes, multinationales, entreprises et membres du personnel qui ont joué le jeu en répondant aux questionnaires.



Nos remerciements vont aussi aux membres du Comité de direction du mandat de recherche :

Université de Genève:
Professeur Yves Flückiger, Recteur

Université de Lausanne:
Délia Nilles, Directrice adjointe de l'institut Créa assistée de Dyai Conde

EPFL
Jacques Lévy, Professeur, directeur Laboratoire Chôros

IHEID
Cédric Dupont, Professeur, relations internationales/science politique,
assisté de Yelyzaveta Rubach



Editeur: Fondation pour Genève

Conception et mise en page: Pascal Bolle, La Fonderie, assisté de Pierre Stilli, infographiste

Crédits photos: © Laurence Rasti

Impression: ABP Project Global Printing Solutions

Octobre 2015